

bioactualités

8/11

LE MAGAZINE DU MOUVEMENT BIO

OCTOBRE



Systèmes en question: Affouragement d'hiver et séchage en grange Page 4

Les candidats bio au parlement fédéral Page 10

Faire du sucre bio en Suisse? Page 15



Découvrez comment notre championne de la nature mène vaillamment tout un troupeau, échappe aux eaux tumultueuses d'un torrent tout en produisant un excellent lait aux saveurs incomparables.

Sur www.bio-suisse.ch/champions



Bourgeon Bio. Le goût du vrai. BIO SUISSSE



Mühle Rytz AG
Agrarhandel und Bioprodukte

Votre partenaire bio

Action d'automne jusqu'au 12.11.2011

Rabais de CHF 2.00 lors d'achat combiné d'aliments pour bétail laitier combiné avec l'achat de sels minéraux.

Action Putzstart CHF 5.00 jusqu'au 12.11.

Putzstart aide à maîtriser les risques inhérents au vêlage

Sac de Profutter gratuit

Jusqu'au 31.12.2011 vous recevez un sac de 35 kg de Bio-Provaca pour des achats à partir de 2 palettes ou de 2 to d'aliment pour bétail laitier (au maximum 1 sac par client)

NOUVEAU: les combiflocs

- 8312: Energie Bio: 11% PB, 7.0 NEL
- 8342: Production: 20% PB, 7.3 NEL
- 8392: Aliment de démarrage: 17% PB, 7.6 NEV

Nous vous conseillons volontiers

Mühle Rytz AG, 3206 Biberen Tél. 031 754 50 00
www.muehlerytz.ch, mail@muehlerytz.ch



Exploitation commerciale certifiée biologique, spécialisée en importation directe



agrobio **schönholzer**
www.agrobio-schoenholzer.ch

CH-9217 Neukirch an der Thur

Tel: +41 (0)71 642 45 90 (lun-ven 8-12)

Mobile: +41 (0)79 562 45 00 (lun-ven 13-14)

Email: info@agrobio-schoenholzer.ch

D'actualité et exclusivement d'agrobio schönholzer SA
Céréale plante entière BIO: déshydraté, en cubes, fourrage grossier, riche en amidon et en fibres

Foin de luzerne & pellet de luzerne BIO:
de 3ème à 6ème coupe, balles ou p.ex. power pellets de >20% en MA en big-bag, protéines et fibres facilement digestibles

Foin BIO: séché en grange et séché au sol

Pulpe de betteraves BIO, séchée, en cubes: dans la limite des stocks disponibles, répartition selon réception des commandes

Lin Crunch BIO: concentré énergétique et protéique, complètement extrudé, aliment complémentaire pour la production laitière et pour les élevages

Avoine / Orge / Tourteau de pression de soja BIO:
aliments simples pour mélanger ou équilibrer la ration

Mélasse de betterave: très énergétique et appétible, visqueuse, livraison en container

Paille BIO et conventionnelle: en petites bottes et en grandes balles, longue, coupée ou hachée

La sécheresse influence le marché des fourrages et de la paille 2011

Faire le choix d'une Suisse durable

Pour de nombreux politiciens et politiciennes, l'agriculture n'est pas la première des priorités. Ces prochaines années nous devons venir à bout des conséquences de la crise financière. La lutte pour les matières premières et l'énergie se durcit et l'Occident n'a pas les meilleures cartes en main. La Chine finira bien par jouer ses atouts et réclamer le paiement des factures ouvertes. L'Europe subira un examen difficile en tant que société économique et pacifique. Avec en plein milieu une île apparemment sûre dans la tempête: la Suisse.



Beaucoup préféreraient l'entourer d'un mur, mais cela ne permettrait quand même pas à la situation de rester ce qu'elle est. L'ouverture est une des recettes du succès de la Suisse.

Le franc fort montre à quel point l'aisance est fragile.

Nous avons en plus à cause de nos deux géants bancaires un plus grand risque d'implosion que l'Islande ou l'Irlande, les soi-disant élèves modèles de la dernière décennie brusquement précarisés. Et après Fukushima nous avons décidé de remplacer nos cinq centrales nucléaires conformément aux principes économiques et écologiques.

Des tournants majeurs nous attendent donc dans l'énergie, les finances et les matières premières. Trois secteurs qui touchent bien sûr aussi l'agriculture biologique et tout le mouvement bio. La situation recèle des risques, mais aussi de grandes chances. Qui élirons-nous le 23 octobre au Parlement?

Ceux qui ont reconnu l'importance du bio sont capables de réflexion globale. Le développement durable, la volonté de vivre et de travailler ensemble amicalement, mais avant tout l'amour de la vie sont de bonnes lignes directrices. Sur fond de campagne électorale et de sondage de Bio Suisse, plus de 400 candidat-e-s ont clairement reconnu l'importance du bio. À lire aux pages 10 et suivantes et sur www.bio-suisse.ch.

Martin Bossard, Bio Suisse,
Responsable de la politique

bioactualités



4



15



19



21

PRODUCTION

4 Affouragement d'hiver

Le passage à l'affouragement d'hiver est imminent pour les ruminants. Qualité des fourrages de base, sels minéraux et transition douce sont d'une importance capitale. Et la pâture intégrale permet de simplifier l'affouragement hivernal.

8 Séchage en grange et pont roulant

À Oftringen AG, Dieter Scheibler se concentre totalement sur le système de conservation des fourrages «séchage en grange et pont roulant».

POLITIQUE

10 Élections d'octobre 1

Le bio actualités a interrogé Maya Graf, Regina Fuhrer, Hansjörg Hassler et Erich von Siebenthal: ces paysans et paysannes bio qui sont sur les rangs pour le Conseil national...

12 Élections d'octobre 2

Quels politiciens et politiciennes disent clairement «Oui au Bio»? Présentation de l'enquête de Bio Suisse et des 476 professions de foi pour l'agriculture biologique.

MARCHÉ ET CONSOMMATION

15 Le sucre biologique suisse – un marché difficile

Entre importations de betteraves – biologiques – allemandes pour faire du sucre bio suisse et néo-ecclavagisme pour le désherbage, le marché suisse du sucre bio peine à trouver ses marques.

RUBRIQUES

6 Impressum

10 Petites annonces

18 Bio Suisse

20 Brèves

21 Conseils

22 Agenda

Photo de couverture: De très bons fourrages et peu de pertes par émiettement grâce au séchage en grange et aux ponts roulants.

Photo: Stephan Jaun

Affouragement d'hiver: L'importance des minéraux et des phases de transition

Pour le prochain passage des vaches laitières à l'affouragement d'hiver, il faut veiller non seulement à la qualité des fourrages de base mais aussi à l'approvisionnement en minéraux, sous peine de maladies carenciales et de baisses de production. Un affouragement d'hiver relativement simple peut suivre le système de la pâture intégrale, mais toutes les fermes ne peuvent pas pratiquer ce système – par exemple quand les parcelles sont trop dispersées. Le bio actualités présente deux stratégies.

Le temps presse! C'est le moment de faire analyser les fourrages de base et de composer une ration équilibrée. Sans oublier bien sûr d'assurer l'approvisionnement en minéraux dont les bêtes ont besoin. Et leur approvisionnement en eau et en sel fourrager doit aussi être garanti en permanence.

Éviter les carences minérales

La digestibilité du magnésium est limitée en automne à cause des hautes teneurs en

protéines brutes et en potassium de l'herbe des pâturages, donc c'est non seulement au printemps mais aussi en automne qu'il faut penser aux compléments magnésiens pour prévenir la tétanie d'herbage, qui est un trouble du métabolisme causé par une carence en magnésium qui provoque des crampes et peut empêcher les vaches de se relever.

Les symptômes de la tétanie d'herbage ne doivent pas être confondus avec ceux de la fièvre du lait, qui est due à un

manque de calcium dans le sang après le vêlage: la fièvre du lait se manifeste par un relâchement des muscles tandis qu'ils sont anormalement tendus lors d'une tétanie.

Les crampes peuvent aussi provenir d'une carence en phosphore, qui manque souvent dans les fourrages de base, ce qui signifie qu'il faut des apports complémentaires. Les symptômes des carences en phosphore ne se manifestent qu'après plusieurs semaines de sous-approvisionnement, et il faut ensuite autant de temps pour que les vaches reconstruisent leurs réserves. Sans compter que toutes les vaches ne valorisent pas aussi bien le phosphore contenu dans les fourrages. Le fait que le phosphore joue un rôle central dans l'approvisionnement en minéraux est aussi démontré par les déclarations des étiquettes des sacs de minéraux et des blocs à lécher: le rapport calcium-phosphore (Ca:P) y est toujours imprimé. Un rapport étroit (forte proportion de phosphore, par exemple 1:1 ou 0,7:1) est approprié pour les vaches tarées car, pendant cette phase, les vaches doivent être entraînées avant le vêlage à mobiliser du calcium. Les vaches tarées doivent avoir librement accès aux minéraux.

La capacité des vaches à mobiliser des minéraux stockés dans leur squelette est particulièrement utile pendant la phase de haute lactation. Pour tirer parti de cette capacité pendant la phase de démarrage, il peut être utile d'alterner des mélanges minéraux de différentes teneurs, car cela stimule et favorise le métabolisme. Un sel minéral contenant du sélénium peut être utile selon les phases, car le sélénium exerce un effet positif sur la fécondité et sur la santé des mamelles. Cependant, si la vache consomme plus de sélénium qu'elle n'en a besoin, le surplus est excrété et le métabolisme se règle sur «consommation de luxe». Si la vache a réellement besoin

Photo: Marion Nitsch



L'approvisionnement en sel fourrager est essentiel pour la vache laitière parce que les fourrages grossiers sont pauvres en chlorure de sodium (NaCl, sel de cuisine).

de plus de sélénium, par exemple après le vêlage, cela dure alors longtemps jusqu'à ce que l'autorégulation corporelle puisse réagir à cette augmentation des besoins. Et en plus, les minéraux sont trop précieux pour les gaspiller dans le purin.

Un surplus de protéines brutes et d'eau favorise le tympanisme

Le tympanisme aussi redevient actuel en automne. Les fourrages jeunes, riches en trèfle ou gelés sont dangereux à cause de leur richesse en protéines brutes et en eau. Pour éviter le tympanisme, il faut assurer un bon approvisionnement en énergie et en fibres brutes. Les vaches ne devraient pas être affamées lors de la mise au pâturage mais avoir reçu des fourrages secs avant d'y aller. Pour que l'appareil digestif et ses innombrables bactéries puisse s'habituer progressivement à l'affouragement d'hiver, la phase de transition doit se faire en douceur. L'adaptation du milieu de la panse peut durer jusqu'à six semaines. Les vaches n'aiment pas les brusques changements de fourrages, qui peuvent provoquer des baisses de rendement et des troubles digestifs. Suivent maintenant deux présentations d'exploitations, l'une avec affouragement d'hiver «normal» sans ensilage et l'autre avec pâture intégrale et groupage saisonnier des vêlages.

Toni Huber: Une complémentation astucieuse

Toni Huber a une ferme herbagère de 26 hectares à 800 mètres d'altitude (zone de montagne 1) dans le Toggenbourg, au canton de St-Gall. En plus de ses 25 vaches laitières et des remotes, il a 10 truies et des moutons.

Pour sa production laitière, le but suprême de Toni Huber est de maintenir la fécondité et la longévité de son troupeau de vaches brunes. Il fait donc tout pour que leur affouragement leur garantis une ration équilibrée et bien structurée. Toni Huber a développé une technique astucieuse pour compléter de manière optimale son excellent foin (5,3 NEL et 124 g PB/kg MS). Il prépare dans sa mélangeuse



Photo: Tobias Studer

Même les fermes en zone de non-ensilage peuvent concevoir des rations diversifiées.

verticale un mélange de paille, de son de blé, de pellets de pulpes de betterave sucrière et de luzerne. Vu que les pellets de betterave sont devenus de plus en plus difficiles à trouver, il en utilise assez peu, et il les trempe dans de l'eau pour que les vaches aient un fourrage humide. Il les met pour cela dans des sacs en plastique en ajoutant environ quatre fois plus d'eau que de pellets. Une fois les pellets gonflés et gorgés d'eau, les vaches les mangent plus volontiers. Sans cette intervention, les pellets seraient très durs et pratiquement impossibles à mâcher. Ce fourrage juteux augmente énormément l'appétit des vaches. – «Nous aussi nous préférons boire un jus que manger des biscuits militaires», plaisante Toni Huber. Il mélange par vache et par jour environ 0,4 kg de luzerne, 0,6 kg de pellets de betterave sucrière, 0,4 kg de son de blé et un peu de paille (on peut aussi supprimer la paille pour augmenter la densité énergétique du mélange). Après le vêlage, les vaches reçoivent 1 à 2 kg de bouchons de maïs par jour, et l'augmentation de leurs besoins en calcium est couverte par un sel minéral présentant un large rapport Ca:P (minimum 2:1), et toutes les vaches ont du sel fourrager en libre-service.

Chez Huber, le confort des vaches s'écrit lui aussi en majuscules. Les allées de la vaste stabulation libre sont recouvertes de tapis de caoutchouc pour qu'elles ne soient pas glissantes. Il y a aussi une brosse rotative électrique, un matelas chaux-paille dans les logettes et des ventilateurs amenés de l'air frais qui contribuent au «wellness» des vaches.

Huber est par contre strict au sujet de la préparation alimentaire au vêlage: «Je ne fais justement pas de préparation alimentaire au vêlage», explique-t-il. Il a plusieurs raisons pour cela:



Photo: Tobias Studer

Toni Huber donne toujours les concentrés dans la salle de traite.

- Il est plus judicieux d'utiliser les concentrés après le vêlage qu'avant,
- Cela provoque un trop fort flux de lait, ce qui fait perdre le précieux colostrum,
- Cela fait produire trop de lait au tout début de la lactation.

Toni Huber a fait de bonnes expériences avec cette méthode, et il assure que ses vaches ont ainsi plus d'appétit après le vêlage, ce qui diminue le risque d'acétoné-

Tout dehors ou tout dedans

Un projet pluriannuel de la Haute école de Hohenrain a comparé entre elles deux stratégies complètement opposées, la pâture intégrale (le plus gros rendement laitier possible par ha de surface pâturée) et la garde en stabulation (le plus gros rendement laitier possible par vache). Les vaches laitières du groupe en stabulation disposaient d'une stabulation libre et d'un parcours en dur et n'allaient au pâturage que le matin de 8 à 10 heures.

Les principaux résultats de cet essai comparatif un peu extrême pourraient aussi intéresser l'agriculture biologique: Par rapport aux élevages en stabulation, la stratégie dite de la pâture intégrale s'en sort nettement mieux aussi bien du point de vue de la rentabilité que de la santé animale. Pour en savoir plus (en allemand) sur cette comparaison entre deux concepts opposés de production laitière: www.milchprojekt.ch.

Photo: Tobias Studer



Toni Huber, Oberhelfenschwil SG.

Un assortiment complet d'engrais pour la production biologique

Biorga engrais azoté

- Pelletisé ou granulé fin. Sans poussière
- Concentré (12% N)
- A base de matières premières de qualité
- Efficacité prouvée

Biorga Végétal

- Granulé fin sans poussière (qualité Sphero)
- Exclusivement à base de matières premières végétales

Biorga NK liquide

- Exclusivement à base de matières premières végétales

Biorga N liquide

- Très bonne tolérance des plantes
- A base de peaux d'animaux hydrolysées

Ces produits sont homologués pour une utilisation en culture biologique, conformément à la liste des intrants du FiBL.

Engrais Hauert HBG SA
3257 Grossaffoltern
Téléphone 032 389 10 10
Téléfax 032 389 10 14
www.hauert.com

BIORGA

Compléter le cycle!



LINUS SILVESTRI AG

Partenaire opérationnel pour le bétail
9450 Lüchingen/SG

Tél. 071 757 11 00 Fax 071 757 11 01

Email: kundendienst@lsag.ch

Site Internet: www.bioweidebeef.ch

Commercialisation et conseil:

Linus Silvestri, Lüchingen, SG
Jakob Spring, Kollbrunn, ZH

Natel 079 222 18 33

Natel 079 406 80 27

Votre chance – nous cherchons de nouveaux producteurs de Bœuf de Pâturage BIO®

Nous cherchons toujours

- Remontes d'engraissement provenant de troupeaux allaitants ou laitiers avec prime de qualité intéressante en fonction des résultats d'abattage
- Nouveaux producteurs de Bœuf de Pâturage BIO pour les formes de production suivantes: achat de remontes d'engraissement pour engraissement de finition, production laitière ou troupeau allaitant avec engraissement de finition (cf. www.lsag.ch)
- Éleveurs de vaches mères pour la production d'Aubrac

Vos avantages:

Intéressantes possibilités d'écoulement dans le programme Bœuf de Pâturage BIO.

Nous commercialisons:

Reproducteurs Aubrac, génisses F-1 pour vaches mères, remontes d'engraissement bio, veaux d'égal bio, petits veaux bio, porcs bio, truies bio, porcelets bio, vaches de réforme bio

Téléphonez-nous, nous vous conseillons volontiers!



hosberg AG

Bio Eierhandel

8630 Rütli ZH, Tél. 055 251 00 20

Le leader du commerce des œufs bio!



Visitez notre site internet: vous y
trouvez des informations actuelles
pour les clients et les fournisseurs!
www.hosberg.ch

KAG freiland
das tierfreundliche Bio-Lab



IMPRESSUM

bioactualités



20^{ème} année

Parution 10 fois par an (vers le 20 du mois, sauf en janvier et en août), aussi en allemand (bioaktuell) et en italien (bioattualità)

Tirage 577 exemplaires français, 6661 exemplaires allemands (certifié WEMF)

Distribution Aux exploitations agricoles et aux entreprises sous licence Bio Suisse; Abonnement annuels (résiliables pour fin décembre): CH Fr. 49.–, étranger Fr. 56.–

Éditeurs FiBL Institut de recherche de l'agriculture biologique, Ackerstrasse, Postfach, 5070 Frick, Tél. +41 (0)62 865 72 72, Fax +41 (0)62 865 72 73, www.fibl.org

Bio Suisse (Association Suisse des organisations d'agriculture biologique) Margarethenstrasse 87, 4053 Bâle, Tél. +41 (0)61 385 96 10, Fax +41 (0)61 385 96 11, www.bio-suisse.ch

Rédaction Stephan Jaun (Rédacteur en chef), Petra Schwinghammer, Sabine Lubow (Bio Suisse); Markus Bär, Jacqueline Forster (FiBL); bioactualites@fibl.org

Traduction Manuel Perret, 1412 Ursins

Maquette Daniel Gorba, FiBL

Impression Brogle Druck AG, Postfach, 5073 Gipf-Oberfrick, Tél. +41 (0) 62 865 10 30, Fax +41 (0) 62 865 10 39

Publicité Erika Bayer, FiBL, Postfach, 5070 Frick, Tél. +41 (0)62 865 72 00, Fax +41 (0)62 865 72 73, courriel erika.bayer@fibl.org

mie. Il accorde aussi beaucoup d'importance à la persistance, ce qui signifie que le rendement laitier n'augmente pas trop fortement au début de la lactation et ne diminue pas trop fortement à la fin de la lactation. Cela permet de diminuer le risque de cétose au début et d'engraissement à la fin de la lactation. Huber n'a d'ailleurs depuis 1992 que de très rares cas de fièvre du lait, ce qui prouve que les vaches taries ont une bonne alimentation minérale.

Avant il y avait toujours des problèmes de tympanisme en automne. Huber est contre l'huile de poisson parce qu'à son avis cela nuit à la digestion: «cela entoure les particules de fourrage d'une pellicule de graisse, ce qui gêne l'activité des bactéries de la panse.» Il n'y a cependant heureusement plus de problèmes de tympanisme depuis l'emménagement dans la nouvelle stabulation construite en 2007.

C'est l'été passé que Toni Huber a essayé pour la première fois le système de la pâture intégrale avec un complément de foin, et à la mi-septembre il a commencé à «aller à l'herbe»: «Impossible autrement d'utiliser l'herbe de l'automne puisque nous ne pouvons pas ensiler.»

La production de fourrages de base de haute qualité a une grande importance pour la ferme de Toni Huber. Et cela d'autant plus que le Cahier des charges du Bourgeon n'autorise que 10 % de concentrés. Avant, quand il ne respectait que les règles du bio fédéral, il aurait pu utiliser jusqu'à 40 % de concentrés.

Cornel Wolfisberg: Pâturage intégral et vêlages saisonniers

La ferme de la famille Wolfisberg se trouve à Sins, dans la belle région du Freiamt argovien. Cornel Wolfisberg est en deuxième année de reconversion à l'agriculture biologique. Située en zone de plaine, sa ferme compte 24,5 hectares de surface agricole utile dont 17 ha de prairies permanentes, 3 ha de prairies temporaires, 1,5 ha de maïs d'ensilage et, pour la première fois, 1,5 ha d'épeautre. Les compensations écologiques occupent 1,5 ha sans compter 30 arbres fruitiers haute-tige et



Photo: Markus Bär

La ferme Wolfisberg préfère les vaches de petite taille parce qu'elles sont bien adaptées au pâturage.

des haies. Le cheptel comprend 34 vaches avec les remotes. Les vêlages saisonniers se déroulent de mi-février à mi-avril; la période de vêlage dure environ 70 jours. Les vêlages se déroulent en général sans problèmes, et le box de vêlage est assez grand pour accueillir jusqu'à trois vaches. Wolfisberg utilise 200 kg de concentrés par génisse pour qu'elles puissent vêler pour la première fois à 24 mois.

Wolfisberg pratique une stratégie très cohérente de pâturage intégral: La période de rotation entre les 26 parcs de 0,5 ha est de 18 jours au printemps, de 22 jours en été et de 30 jours en automne. Pour gagner un peu de temps le matin, les parcs les plus proches de la stabulation sont toujours pâturés de nuit, et le troupeau va dans les parcs plus éloignés pour la journée. La traite, qui se fait dans une salle de traite 2 fois 6 *swing over*, dure environ une heure – nettoyage compris – pour 30 vaches. Le lait est enlevé tous les deux jours par la coopérative ZMP (Zentralschweizer Milchproduzenten), et il sera traité en tant que lait bio à partir de la mi-février 2012 (la ferme Wolfisberg a un droit de livraison de 170'000 kg).

Vu qu'il y a toujours 2 parcs qui se font pâturer en même temps, il faut en été entre 2 et 4 jours pour que toute l'herbe soit mangée. Tous les pâturages sont fauchés au moins une fois par année. Pour prolonger la saison de pâture, on ne fait plus de conservation de fourrages depuis la mi-septembre, et du maïs en vert est affouragé en septembre et en octobre le soir après la traite. Les prairies sont utilisées en moyenne 5 à 9 fois dans l'année selon le nombre de coupes de conservation. Une chose frappe dans la composition botanique des pâturages, c'est la grande proportion de grand plantain: «Le grand plantain est favorisé par le pâturage et il

a tendance à envahir les prairies, mais ce n'est heureusement pas trop grave parce que les vaches le mangent assez bien...» Wolfisberg trouve aussi que le pâturage a l'avantage que les taupes et les campagnols n'aiment pas le piétinement des vaches et qu'il y a donc moins de problèmes avec ces «sous-locataires».

La saison de pâture commence à mi-mars et dure au moins jusqu'à mi-novembre. À part deux ou trois endroits très humides, les parcs sont en général de bons pâturages.

La pâture intégrale, ça marche!

La pâture intégrale convient globalement bien aux fermes bio. Le lait étant surtout produit avec de l'herbe, sa qualité est très bonne à cause de sa plus forte teneur en acides gras oméga-3. Sans compter que ce système est extrêmement respectueux des animaux et que l'affouragement d'hiver est simple à concevoir.

Et le fait de combiner pâture intégrale et vêlages saisonniers groupés offre à Wolfisberg deux mois de «vacances de traite» de mi-décembre à mi-février, ce qui permet à toute la famille de faire des excursions et de prendre des vacances de ski.

Tobias Studer, FiBL

Un conseil neutre en alimentation animale

Cela fait maintenant une année que le FiBL, grâce à un cofinancement de Bio Suisse, peut offrir un conseil indépendant en matière d'alimentation de la vache laitière. Les paysans et les paysannes qui font du lait bio peuvent ainsi profiter d'un paquet avantageux de prestations taillées sur mesure pour chaque ferme.

Les intéressé-e-s sont prié-e-s de s'adresser directement à Tobias Studer, Service de conseils du FiBL, tél. 062 865 72 51 ou 079 694 27 18, courriel tobias.studer@fibl.org.

Photo: Markus Bär



Andrea et Cornel Wolfisberg, Sins AG.

Séchage en grange et pont roulant pour maîtriser la qualité et les coûts

Investir pour un séchage en grange et un pont roulant coûte cher, mais les calculs montrent que ces coûts sont rentabilisés par la diminution de la charge de travail et l'amélioration de la qualité des fourrages, ce dernier point étant particulièrement important en agriculture biologique.

Combien de lait de quelle qualité fournit un hectare d'herbage? Cette question est décisive pour l'agriculture biologique suisse, premièrement parce que la surface agricole utile de la Suisse est recouverte à 70 % d'herbages, et deuxièmement parce que les agriculteurs Bourgeon veulent produire leur lait bio surtout avec le plus possible de fourrages grossiers et le moins possible de concentrés. Le potentiel de rendement de la ration de base est influencé par toute une série de facteurs comme les caractéristiques du sol, la composition botanique des prairies ou la fumure. Et la technique de récolte joue bien sûr aussi un rôle très important.

Technique de récolte: Choisir un système et s'y tenir

Tout le monde sait que les systèmes de conservation des fourrages ont une grande influence sur les pertes de récolte: La récolte du foin séché au sol provoque plus de pertes par émiettement (20 %) que la récolte en vrac pour le séchage en grange (15 %). Une étude de la station de recherches Agroscope ART montre que ces cinq pour cent de différence pour les pertes par émiettement représentent une contre-valeur de jusqu'à 700 grammes de concentrés par vache et par jour – une quantité importante face à la limite de 10 % de concentrés pour les ruminants Bourgeon (cf. tableau en bas à droite).

Il n'empêche que la proportion de fourrages ensilés ne cesse d'augmenter en



Photos: Stephan Jaun

Le foin en grange est plus riche en nutriments et contient moins de moisissures, et sa préparation fait transporter et déplacer moins d'eau que l'ensilage.

Suisse. «On avance habituellement pour cela des motifs économiques ou organisationnels», dit Christian Gazzarin d'Agroscope ART. La diminution des risques météorologiques et la plus grande flexibilité pour faire intervenir des entreprises de travaux agricoles sont aussi souvent mentionnées.

Gazzarin a voulu en avoir le cœur net et a comparé entre eux deux groupes de 100 exploitations en ensilage et en non-ensilage (Rapport ART n° 698). Son résumé: «La production laitière sans ensilage vaut mieux que sa réputation! Elle possède de nets avantages sur le plan de l'organisation du travail pour autant que

les exploitations s'équipent pour un seul système de conservation des fourrages.»

L'étude montre aussi que l'augmentation des risques météorologiques pour la production sans ensilage ne provoque pas de baisse du potentiel de rendement de la ration de base. Les exploitations en non-ensilage avaient ainsi un rendement de la ration de base de 6056 kg par vache et par année contre 5760 pour celle qui faisaient du silo. La productivité du travail est aussi comparable: 60 kg de lait par heure de travail dans la production sans ensilage et 61 pour la production avec ensilage. Il y a par contre un net avantage au niveau de la diminution des efforts corporels lors de la préparation des fourrages: La main-d'œuvre des exploitations en non-ensilage doit porter nettement moins d'eau.

Portrait du domaine du Lerbhaldenhof

Surface agricole utile:	36 hectares
Terres ouvertes:	14 hectares
Prairies temporaires:	9 ha
Cultures:	Blé, épeautre, légumes à surgeler (petits pois, haricots, épinards)
Animaux:	40 vaches mères, 400 poulets à l'engraissement, 5 chevaux en pension
Vente directe:	Magasin fermier avec un assortiment de 400 à 500 produits
Forme d'exploitation:	Fermage, reconversion au bio en 1995
Main-d'œuvre:	250 pour cent de poste
Récolte des fourrages grossiers:	En vrac avec séchage en grange

Rationaliser l'organisation

S'il y en a un qui mise de manière cohérente sur le système de conservation des fourrages «séchage en grange et pont roulant», c'est bien Dieter Scheibler du domaine du Lerbhaldenhof à Oftringen AG. Ce producteur Bourgeon possède un séchoir à air chaud dont les deux souffleries Ventomat (15 et 18 kilowatt) qui, totalisant un débit de 20 mètres cubes par

Combiner panneaux solaires et séchage en grange

Les panneaux solaires ne transforment que 10 à 15 % de l'énergie en électricité, le reste étant rejeté dans l'environnement sous forme de chaleur. Et plus la température de fonctionnement des cellules photovoltaïques augmente plus leur rendement baisse. Si les panneaux solaires ne sont pas simplement posés sur le toit mais qu'ils font office de toiture, il est possible d'utiliser les cellules photovoltaïques à la fois pour produire de la chaleur pour le séchage en grange et de les refroidir pour augmenter leur rendement. Comme le montre le Rapport ART 709, les jours ensoleillés le flux d'air pour le séchage en grange fait baisser leur température de jusqu'à 15 degrés et augmenter de jusqu'à 6 % la production d'électricité.

seconde à une pression de 6 millibars, aspirent par un canal l'air sous le toit d'éternit et le répartissent dans deux cellules de séchage et de stockage (1200 et 900 mètres cubes). La griffe à fourrages sur pont roulant Bechtold, qui est équipée d'un bras télescopique de 12,8 mètres, est utilisée pour engranger le foin et la paille, pour préparer l'affouragement et pour remettre de la paille dans les logettes.

La récolte des fourrages grossiers est très fortement rationalisée. Les Scheibler ont délégué le fauchage à une entreprise. Même pour la première coupe, le foin n'est retourné qu'une fois avec un tracteur de 40 CV et une pirouette de montagne légère de 6,2 mètre de largeur. «Cela nous permet de travailler vite tout en tassant très peu le sol quand on retourne les foins», explique Beat Scheibler, le frère de Dieter. Un endaineur de 3,6 mètres et une autochargeuse de 45 mètres cubes à essieu tandem complètent ce système de récolte performant. La fauche des surfaces écologiques se fait avec leur propre barre de coupe de 2,8 mètres.

«Nous rentrons tout en vrac pour le sécher en grange, c'est systématique» dit Dieter Scheibler pour expliquer leur stratégie. Ils pourraient bien sûr faire ensiler les fourrages pour leurs 40 vaches mères, mais cela entraînerait des coûts et des investissements supplémentaires. En plus des meilleures teneurs des fourrages de base, les Scheibler trouvent que la diminution des passages et la bonne qualité des fourrages, qui contiennent très peu de moisissures, parlent en faveur du système qu'ils ont choisi. La consommation



La griffe à fourrages sur pont roulant permet une très bonne rationalisation du stockage et du déstockage du foin et de la paille.



Les ventilateurs aspirent l'air chaud sous le toit d'éternit et le refoulent dans les deux cellules de séchage et de stockage.

de fourrages de base et le rendement de la ration de base sont donc élevés tandis que la facture du vétérinaire est basse.

Les frères Scheibler voient aussi des avantages pour la récolte de la paille: «Nous sommes très performants parce

que nous pouvons rentrer la paille en vrac pendant la moisson et la sécher en grange, donc nous ne perdons pas de temps dans les champs et nous pouvons commencer le travail du sol tout de suite après la moisson.»

Stephan Jaun

Comparaison séchage au sol – balles rondes – séchage en grange

Type de fourrage sec	Foin séché au sol, balles rondes	Foin séché en grange, balles rondes	Foin séché en grange, vrac
Pertes de récolte	20 %	18 %	15 %
Différence de qualité	- 0,3 MJ NEL/kg MS	- 0,1 MJ NEL/kg MS	Référence
Compensation des pertes avec concentré vache laitière	+ 0,71 kg/UGB et par jour	+ 0,24 kg/UGB et par jour	Référence
Investissements attribuables	Fr. 125'600.-	Fr. 201'900.-	Fr. 322'200.-
Coûts annuels attribuables (y. c. investissements et compensation des pertes)	Fr. 23'397.-	Fr. 32'779.-	Fr. 24'439.-
Besoin en heures de travail (récolte des fourrages + préparation des rations)	332	375	326

Base: 36 ha de prairies de fauche, 40 UGB, 16,5 kg MS de fourrages secs par jour
Source: Rapport ART n° 685

Quadruple engagement: Candidats bio pour le Conseil national

Quels sont les principaux axes de travail politique pour la prochaine législature? Le bio actualités a voulu l'entendre de la part des trois représentant-e-s actuels des paysans bio et de l'ex-présidente de Bio Suisse, qui est candidate au Conseil national pour le canton de Berne.

				
	Maya Graf Les Verts, BL, sortante	Regina Fuhrer PS, BE, nouvelle	Hanjörg Hassler PBD, GR, sortant	Erich von Siebenthal UDC, BE, sortant
Questions				
Quel sera votre principal objectif politique si vous êtes élu ou élue?	Si tout marche bien, je présiderai le Conseil national en 2013. Ce serait aussi un beau signal pour tous les paysan-ne-s bio. En politique agricole, mon but principal est que l'agriculture et le secteur agroalimentaire continue de fonctionner sans OGM après 2013 et que l'agriculture biologique continue sa progression.	Je veux représenter les intérêts des paysan-ne-s bio, m'investir pour l'encouragement politique et le développement de l'agriculture biologique en Suisse et pour une abondance de produits bio pour les consommateurs-trices.	Je veux représenter les intérêts des régions de montagne en général et les requêtes de l'agriculture en particulier. Je table ce faisant sur mes racines: en tant que paysan, je me sens plus fortement relié aux sociauxment faibles qu'aux managers de l'économie ou avec la haute finance.	Que les zones rurales continuent d'être peuplées d'un bon mélange de provenances. Ce sera possible si elles offrent à leurs habitant-e-s de bonnes perspectives économiques et sociales. C'est la seule possibilité d'éviter l'exode rural.
Quelle est votre motivation pour la candidature?	Voilà dix ans que la même chose me motive au Conseil national: m'engager tenacement mais avec enthousiasme pour que nos enfants disposent encore des ressources vitales qui leur offrent une belle vie et les mêmes chances qui sont les nôtres.	Je me suis engagée pendant dix ans à la tête de Bio Suisse, et cette période m'a permis de faire connaissance en détail avec la politique agricole et avec tout le secteur agricole, j'ai discuté, participé, négocié et représenté. Je me réjouis d'utiliser toute cette expérience au Conseil national.	J'accorde beaucoup d'importance à la recherche constructive de solutions et à une politique qui suit des objectifs clairs. En tant que président de l'Union grisonne des paysans et de la Société suisse d'économie alpestre, j'ai un bon accès aux relais de la politique agricole à Berne.	Mes enfants, notre beau pays, ma patrie.

Photos: zvg

■ PETITES ANNONCES

Cherche

Achète **foin** de 2^{ème} qualité pour chevaux, tél. 079 222 75 92

Trois bergers d'alpage (34, 32, 26 ans) avec enfant (3 ans), agriculteur-trice, agronome cherchent **place pour travailler et habiter** dans l'agriculture (oct.-mai), év. gestion d'exploitation autonome, p. ex. remplacement pen-

dant congé prolongé. Plusieurs années d'expérience en production laitière (transformation incluse), vaches mères, grandes cultures, bûcheronnage, vente directe. Tél. 031 832 40 23, courriel maria@immerda.ch

Cherche **transporteur ou petit tracteur** bon marché, tél. 062 299 04 36

Offre

À vendre 220 ares de **maïs bio en balles** tél. 079 222 75 92

À vendre **génisses en fin de gestation**, race Grise, de ferme laitière Demeter, tél. 081 925 45 96

À vendre **bêtes de la race Highland**: vache mère de 8 ans avec veau mâle de 3 mois, génisses de 1 et 2 ans. Erika et Bernhard Rutten, ferme Demeter, tél. 071 891 33 18

	Maya Graf Les Verts, BL, sortante	Regina Fuhrer PS, BE, nouvelle	Hanjörg Hassler PBD, GR, sortant	Erich von Siebenthal UDC, BE, sortant
Questions				
Combien votre campagne électorale a-t-elle coûté, et par qui avez-vous été soutenu-e?	Nos moyens financiers sont modestes, donc nous sommes présents dans les rues pour récolter des signatures pour l'initiative Sortir du nucléaire et l'Initiative pour une économie verte. Je reçois de mon comité personnel un soutien de 15'000 francs provenant de nombreux donateurs-trices. Le budget des Verts BL est de 50'000 francs pour l'ensemble de la campagne électorale pour le Conseil national.	Mon budget s'élève à 20'000 francs. Je suis soutenue par de nombreuses personnes privées qui ont versé des montants allant de 20 à 1000 francs.	Je fournis une contribution de 15'000 francs pour la campagne électorale de mon parti, et je paie aussi au parti une cotisation de 6000 francs liée à mon mandat. Je n'ai pas d'autres frais. Je ne suis soutenu par personne, et cela me donne la liberté personnelle dont j'ai besoin pour mes décisions politiques.	Je ne le sais pas encore exactement, mais autour des 50'000 francs. L'argent provient d'amis, de sociétés et de ma famille.
Quel rôle le bio doit-il jouer dans la stratégie-qualité?	Le bio doit jouer un rôle central dans la stratégie-qualité, car il est un modèle à tout point de vue.	L'agriculture biologique est très clairement la locomotive et l'image de marque de l'agriculture suisse. Elle doit donc avoir beaucoup de poids dans la stratégie-qualité.	Un rôle important. Le bio est à mon avis le garant d'une qualité supérieure et d'une production proche de la nature et écologique. Or ce sont des caractéristiques qui sont demandées par la population.	Le bio doit être reconnu comme qualité particulière par la Confédération et par toute la branche. Nous devons pour cela nous orienter d'après les besoins des consommateurs.
Quels éléments un Plan d'Action Bio devrait-il absolument contenir?	L'établissement de prix équitables tout au long de la filière de création de valeur ajoutée revêt une importance capitale. Si l'agriculture biologique permet de bien vivre, cela encouragera les familles PI à s'y reconverter.	Les exploitations qui se reconvertissent au bio doivent être mieux soutenues, et la formation doit accorder plus de place à l'agriculture biologique. Et il faut une reconnaissance politique claire de la nécessité d'encourager l'agriculture biologique.	Il faut premièrement encourager l'agriculture biologique pour favoriser le développement de l'espace rural. Deuxièmement je réclame une augmentation des paiements directs pour l'agriculture biologique, et troisièmement il faut améliorer l'information et la promotion des ventes de et pour l'agriculture biologique.	La motivation pour rester agriculteur bio ou le devenir est actuellement insuffisante. Il faut à mon avis des directives praticables aussi bien au niveau fédéral qu'à celui du Bourgeon. Et il faut aussi deuxièmement une meilleure reconnaissance financière des prestations supplémentaires de l'agriculture biologique.
Quels risques et quelles chances attendent à votre avis l'agriculture en cas de pénurie d'énergie?	Je considère cela comme une chance. Aujourd'hui, l'énergie bon marché signifie clairement gaspillage des ressources et intensification de la production au détriment de la nature. Une agriculture respectueuse du climat est tout bénéfique pour tout le monde: elle est efficiente, écologique et productive à long terme car elle conserve les ressources vitales au lieu de les détruire.	L'agriculture biologique est la forme d'agriculture du futur. Utilisation respectueuse de la nature, des animaux et des ressources signifie automatiquement baisse de la consommation d'énergie. Une agriculture vraiment écologique n'a pas besoin d'avoir peur d'une raréfaction et donc d'un renchérissement de l'énergie – au contraire!	Je vois là de grandes chances pour l'agriculture. Nous sommes prédestinés pour la production de nouvelles énergies renouvelables comme la biomasse, mais aussi et surtout l'électricité photovoltaïque, l'éolienne étant plus limitée. Nous pouvons plus que compenser le renchérissement général de l'énergie en produisant nous-mêmes de l'électricité.	Bien sûr que l'agriculture doit s'attendre elle aussi à une augmentation des factures d'électricité et d'autres intrants. Nous avons cependant la chance de pouvoir devenir producteurs d'énergie. Nos toits solaires, notre bois, nos parcs éoliens, notre biomasse – tout cela a du potentiel. Il faut juste innover pour mieux produire et mieux économiser l'énergie.

Interviews: Stephan Jaun

Bio Suisse a sondé les candidat-e-s

Pour que les familles paysannes suisses puissent profiter de la croissance du marché bio, il faut des politiciens et des politiciennes qui disent clairement et visiblement «Oui au Bio». Une enquête réalisée par Bio Suisse avant les élections parlementaires fédérales montre que la reconnaissance de l'agriculture biologique est étonnamment forte.

Les questions politiques concrètes sont décisives pour les familles paysannes car, même en bio et malgré un marché porteur pour les produits Bourgeon, une grande partie du revenu paysan est influencée directement par l'État. L'influence des parlementaires fédéraux est donc très importante pour tout le secteur bio.

Bio Suisse a donc posé quatre questions aux candidat-e-s pour les élections parlementaires fédérales du 23 octobre. Le questionnaire en ligne a été distribué par les organisations membres de Bio Suisse et les secrétariats cantonaux des partis, et Bio Suisse avait écrit directement aux candidats sortants. Décisives pour l'agriculture biologique suisse et correspondant aux objectifs de Bio Suisse, les quatre

questions de l'enquête portaient sur les paiements directs, les OGM, les conditions-cadres et la stratégie-qualité.

Grand succès et grand soutien

Sur plus de 470 réponses, 66 parlementaires sortants et plus de 400 nouveaux candidat-e-s se sont clairement déclarés en faveur de l'agriculture biologique. Ce qu'ils approuvent: plus de contributions bio dans le nouveau système de paiements directs, un Plan d'Action Bio pour la Suisse, une production alimentaire exempte de manipulations génétiques et une stratégie-qualité suisse où le bio joue un rôle important.

Élevé et réjouissant, le taux de retour englobe tous les partis. À ce propos Martin Bossard, le responsable des affaires poli-

tiques de Bio Suisse: «Nos requêtes reçoivent donc un grand soutien, et cette forte participation, aussi réjouissante qu'inattendue, a dépassé toutes nos attentes. Les résultats – et aussi les nombreuses déclarations personnelles des participant-e-s – démontrent un énorme intérêt pour l'agriculture en général et pour l'agriculture biologique en particulier.» Un signal clair vient donc d'être donné à tous les futurs agropoliticien-ne-s, leur enjoignant d'ouvrir courageusement la voie à un véritable développement de l'agriculture biologique en Suisse.

■ L'enquête complète avec les noms de tous les participants et leurs déclarations originales se trouve sur le site internet de Bio Suisse: www.bio-suisse.ch → Élections 2011.

Stephan Jaun et Sabine Lubow

Quatre-cent septante-six fois oui au bio

Ces candidat-e-s aux élections parlementaires disent quatre fois oui à l'agriculture biologique: oui à plus de paiements directs bio, oui à un Plan d'Action Bio pour la Suisse, oui à une production sans manipulations génétiques et oui à une stratégie-qualité suisse où le bio joue un rôle important.

Argovie

Arezina Andrea, 5400 Baden (JS)
Arni Marco, 4800 Zofingen (Vert'libéraux)
Bajwa Yahya Hassan, 5400 Baden (Les Verts)
Basler Roland, 4665 Oftringen (PBD)
Blickenstorfer Susanna, 5436 Würenlos (UDF)
Blunier Joel, 5033 Buchs (PEV)
Bruderer Wyss Pascale, 5415 Nussbaumen (PS)*
Chopard-Acklin Max, 5415 Nussbaumen (PS)*
Dietiker Therese, 5000 Aarau (PEV)
Donat Ruedi, 5610 Wohlen (PDC)
Egli Dieter, 5210 Windisch (PS)
Eliassen Eva, 5415 Nussbaumen (Les Verts)
Fauver Connie, 5233 Stilli (Les Verts)
Flach Beat, 5105 Auenstein (Vert'libéraux)
Fricker Jonas, 5400 Baden (Les Verts)
Fricker Kathrin, 5400 Baden (Les Verts)
Friz Annina, 5210 Windisch (Jeunes Vert-e-s)
Gerber Johannes, 5200 Brugg (PEV)
Gryzlak Roger, 5000 Aarau (Vert'libéraux)
Guhl Bernhard, 5443 Niederrohrdorf (PBD)
Guhl Lawson Silvia, 5072 Oeschgen (PEV)
Guyer Christiane, 4800 Zofingen (Les Verts)
Hämmerli Jahel, 5728 Gontenschwil (Jeunes Vert-e-s)
Häseli-Stadler Gertrud, 5064 Wittnau (Les Verts)
Haller Rolf, 5732 Zetzwil (UDF)

Hanselmann Ralph, 5603 Staufien (PEV)
Hediger Peter, 5726 Unterkulm (PBD)
Kälin Irène, 5600 Lenzburg (Jeunes Vert-e-s)
Killias Martin, 5600 Lenzburg (PS)
Knuchel Jürg, 5000 Aarau (PS)
Köchli Martin, 5632 Buttwil (Les Verts)
Küng Monika, 5610 Wohlen (Les Verts)
Kunz René, 5734 Reinach (DS)
Leitch-Frey Thomas, 5610 Wohlen (PS)
Leutwyler Jean-Pierre, 5400 Baden (Vert'libéraux)
Lilian Studer, 5430 Wettingen (PEV)
Martin Köchli, 5632 Buttwil (Les Verts)
Maurer Oliver, 5035 Unterentfelden (Junge PEV)
Mettler Hansruedi, 5032 Aarau Rohr (PEV)
Mettler Samuel, 4310 Rheinfelden (PEV)
Mösch Ruedi, 5724 Dürrenäsch (PEV)
Müller Geri, 5400 Baden (Les Verts)*
Müller Urs, 5040 Schöffland (DS)
Peter Dominik, 5444 Künthen (Vert'libéraux)
Reiniger Thomas, 4317 wegenstetten (DS)
Richner Sämi, 5105 Auenstein (PEV)
Schmarewski Nicole, 5000 Aarau (PEV)
Schreiber Patricia, 4317 Wegenstetten (Les Verts)
Siegrist Fredi, 5616 Meisterschwanden (PBD)
Spring Michael, 4853 Murgenthal (UDF)
Tischmeyer Christian, 5236 Remigen (UDF)

Villiger Jörg, 4663 Aarburg (Les Verts)
von Wyl Benjamin, 5712 Beinwil am See (PS)
Wagner René, 5042 Hirschtal (DS)
Weber Brigitte, 5400 Baden (UDF)
Wegmann Barbara, 5000 Aarau (Jeunes Vert-e-s)
Wermuth Cédric, 5400 Baden (PS)
Wiederkehr Lidwina, 5332 Rekingen (DS)
Bâle-Campagne
Augstburger Elisabeth, 4410 Liestal (PEV)
Bänziger Keel Rahel, 4102 Binningen (Les Verts)
Bühler Sarah, 4460 Gelterkinden (junges grünes bündnis nordwest)
Buess Peter, 4102 Binningen (PEV)
Buser Thomas, 4132 Muttenz (PEV)
Denzinger Florian, 4104 Oberwil (junges grünes bündnis nordwest)
Fritz Sara, 4127 Birsfelden (PEV)
Geiser Martin, 4460 Gelterkinden (PEV)
Graf Maya, 4450 Sissach (Les Verts)*
Gröflin-Schürch Peter, 4460 Gelterkinden (PEV)
Hammel Urs, 4153 Reinach (DS)
Janiak Claude, 4102 Binningen (PS)*
Leutenegger Oberholzer Susanne, 4302 Augst (PS BL)*
Maag Esther, 4410 Liestal (Les Verts)
Meisinger Esther, 4416 Bubendorf (PBD)
Muhmenthaler Christian, 4132 Muttenz (PEV)

Rehmann Meret, 4102 Binningen (Les Verts)
Rosenmund Jonas, 4417 Ziefen (junges grünes Bündnis nordwest)
Rüegg Martin, 4460 Gelterkinden (PS)
Ryf Hanspeter, 4456 Tenniken (PBD)
Schoch Philipp, 4133 Pratteln (Les Verts)
Schweizer Kathrin, 4132 Muttenz (PS)
Studer Susanne, 4123 Allschwil (DS)
Thommen Oliver, 4053 Basel (junges grünes Bündnis nordwest)
van Vulpen Benjamin, 4419 Lupsingen (junges grünes Bündnis nordwest)
von Bidder Urs, 4102 Binningen BL (PEV)
Winzap Filip, 4142 Münchenstein (PBD)
Wyss Reto, 4455 Zunzgen (PS)
Zollinger Bernhard, 4411 Seltisberg (PBD)

Bâle-Ville

Ballmer Mirjam, 4058 Basel (Les Verts)
Christ Benedikt, 4056 Basel (junges grünes Bündnis nordwest)
Gysin Brigitte, 4055 Basel (PEV)
Jans Beat, 4057 Basel (PS)*
Lachenmeier Anita, 4057 Basel (Les Verts)*
Lachenmeier Michelle, 4057 Basel (junges grünes Bündnis nordwest)
Müller Leonhard, 4054 Basel (PEV)
Rahmen Regina, 4125 Riehen (PS)
Schenker Silvia, 4013 Basel (PS)*
Vitanza-Hoffer Liliane, 68130 Franken (UDF)

Berne

Aebischer Matthias, 3005 Bern (PS)
Aeschlimann Martin, 3400 Burgdorf (PEV)
Allemann Evi, 3014 Bern (PS)*
Badertscher Christine, 4934 Madswil (Jeunes Vert-e-s)
Bauen Antonio, 3110 Münsingen (Les Verts)
Blatt Dieter, 3110 Münsingen (PEV)
Bürki Mathias, 3462 Weier im Emmental (PEV)
Christine Schnegg, 3250 Lyss (PEV)
Danielle Lemann, 3550 Langnau (JS)
Dominik Häusermann, 3257 Grossaffoltern (PS)
Eberhart Peter, 3762 Erlenbach i.S. (PBD)
Etter Jakob, 3226 Treiten (PBD)
Früh Markus, 2516 Lamboing (UDF)
Fuhrer-Wyss Regina, 3664 Burgstein (Femmes socialistes)
Gallaz Martine, 2518 Nods (PS)
Geissbühler Andrea, 3037 Herrenschwanden (UDC)*
Gerber Christian, 3612 Steffisburg (UDF)
Graber Jean-Pierre, 2520 La Neuveville (UDC)*
Grimm-Arnold Susanne, 3123 Belp (PEV)
Gygax-Wymann Susanne, 3306 Thun (PEV)
Hänni Kathy, 3038 Kirchlindach (Les Verts)
Haller Vannini Ursula, 3600 Thun (PBD)*
Hans Kipfer, 3600 Thun (PEV)
Haudenschild Rita, 3095 Spiegel/Köniz (Les Verts)
Jeanneret Christoph, 3072 Ostermundigen (Vert'libéraux)
Jenk Harald, 3097 Liebefeld (PS)
Joss Jürg, 3315 Bätterkinden (PS)
Jost Marc, 3600 Thun (PEV)
Kiener Nellen Margret, 3065 Bolligen (PS)*
Kropf Blaise, 3008 Bern (Les Verts)
Locher Manfred, 3600 Thun (UDF)
Löffel-Wenger Ruedi, 3053 Münchenbuchsee (PEV)
Loosli Barbara, 4952 Eriswil (UDF)
Marti Ursula, 3012 Bern (PS)
Masshardt Nadine, 3005 Bern (PS)
Müller René, 3715 Adelboden (PEV)
Näf Roland, 3074 Muri (PS)
Näf Thomas, 3007 Bern (GPB-DA)
Räber Simeon, 3014 Bern (UDF)
Roth Hansruedi, 2827 Schelten (PS)
Rüfenacht Daphné, 2502 Biel (Les Verts)
Schärer Corinne, 3013 Bern (Les Verts)
Schärer-Nguiamba Cécile, 3072 Ostermundigen (PS)

Schaub Paula, 4900 Langenthal (PEV)
Schneider Alfred, 3634 Thierachern (UDF)
Sedlmayer Katrin, 3097 Liebefeld (PS)
Stör Büschlen Sabina, 3800 Interlaken (PS)
Streff Marianne, 3173 Oberwangen Gde Köniz (PEV)*
Strobel Salome, 2502 Biel (PS)
Teuscher Franziska, 3012 Bern (Les Verts)*
Thomas Schweizer, 3612 (PEV)
Urs Scheuss, 2502 Biel/Bienne (Les Verts)
von Graffenried Alec, 3006 Bern (Les Verts)*
von Siebenthal Erich, 3780 Gstaad (UDC)*
Wenger Markus, 3700 Spiez (PEV)
Wyss Ursula, 3006 Bern (PS)*
Zimmermann-Oswald Mirja, 3078 Richigen (PEV)
Zumbunn Chris, 2610 Mont-Soleil (Liste VerteAlternative (LAVerte))

Fribourg

Bardet Nicole, 1680 Romont (Les Verts)
de Buman Dominique, 1700 Fribourg (PDC)*
Levrat Christian, 1628 Vuadens (PS)*
Lorente José, 1630 Bulle (UDF)
Messer Marc Antoine, 1754 Avry (Les Verts)
Mutter Christa, 1700 Fribourg (Les Verts - Les Verts)
Plüss Hans, 3186 Düdingen (PEV)
Rüfenacht Susanne, 3280 Murten (PEV)
Schneider Schüttel Ursula, 3280 Murten (PS)
Steiart François, 1700 Fribourg (SP / PS)*
Tschopp Martin, 3185 Schmitten (PS)
Weber-Gobet Marie-Thérèse, 3185 Schmitten (CSP)*
Zimmermann Jean-Pierre, 1700 Fribourg (PEV)

Genève

Abi Chaker Léna, 1225 Chêne-Bourg (Les Jeunes Vert-e-s)
Altorfer Mirjam, 1213 Petit-Lancy (PEV)
Badoux Daniel, 1206 Genève (Jeunes Verts Genève)
Baier Florian, 1213 Petit-Lancy (PEV)
Cart Julien, 1201 Genève (Les Verts, Les Jeunes Vert-e-s)
Chollet Claude-Alain, 1247 Anières (Vert'libéraux)
Cramer Rober, 1207 Genève (Les Verts)*
de Matteis Yves, 1208 Genève (Les Verts)
Emery Olivier, 1257 Landéc/GE (PEV)
Garin Vincent, 1255 Veyrier (PEV)
Hodgers Antonio, 1205 Genève (Les Verts)*
JIMAJA Laurent, 1218. Grand-Saconnex (Les Verts)
Kasser Louise, 1204 Genève (Les Verts)
Kasteler-Budde Valérie, 1226 Thônex (PEV)
Mahrer Anne, 1241 Puplinge (Les Verts)
Maury Pasquier Liliane, 1203 Genève (PS)*
Privat Guillaume, 1245 Collonge-Bellerive (Les Verts)
Roth-Bernasconi Maria, 1212 Grand-Lancy/GE (PS)*
Walther Selosse Catherine, 74270 Minzier (verts)

Glaris

Stadler Karl, 8762 Schwändi (Les Verts)

Grisons

Baselgia Beatrice, 7013 Domat/Ems (PS)
Blumenthal Enrico, 7415 Rodels (Junge PDC)
Candinas Martin, 7172 Rabius (PDC)
Florin-Caluori Elita, 7402 Boanduz (PDC)
Gasser Josias F., 7000 Chur (Vert'libéraux)
Hassler Hansjörg, 7433 Donat (PBD)*
Niederberger Karin, 7074 Malix (FDP)
Peyer Peter, 7014 Trin (PS)
Pult Jon, 7000 Chur (PS)
Semadeni Silva, 7062 Chur-Araschgen (PS)
Telli Peter, 7015 Tamins (UDC International)
Thöny Andreas, 7302 Landquart (PS)
Vincent Augustin, 7000 Chur (PDC)
Willy Rinaldo, 7524 Zuoz (Vert'libéraux)
Züllig Andreas, 7078 Lenzerheide (FDP)

Jura

Baettig Dominique, 2800 Delémont (UDC)*
Hennequin Erica, 2950 Courgenay (Verts)
Segalla Roberto, 2822 Courroux (Verts)

Lucerne

Arnold Valentin, 6152 Hüswil (Les Verts)
Bieri Pascal, 6210 Sursee (Vert'libéraux)
Bieri Rahel, 6014 Luzern (JS)
Bircher Josef, Stollen (Landoffensive)
Birrer Alexander, 6204 Sempach (PEV)
Birrer-Heimo Prisca, 6023 Rothenburg (PS)*
Blättler Thomas, 6020 Emmenbrücke (DS)
Borgula Adrian, 6005 Luzern (Les Verts)
Bucheli Olivier, 6043 Adligenswil (Vert'libéraux)
El Ashker Ahmed M., 6022 Grosswangen (PBD)
Froelicher Nino, 6010 Kriens (Les Verts)
Hofer Andreas, 6210 Sursee (Les Verts)
Hubacher Katharina, 6006 Luzern (Les Verts)
Kopp Laura, 6005 Luzern (Vert'libéraux)
Kretz Konrad, 6015 Luzern (PEV)
Krummenacher Martin, 6130 Willisau (PS)
Meile Katharina, 6005 Luzern (Les Verts)
Raffa Gerardo, 6003 Luzern (PEV)
Rebsamen Heidi, 6003 Luzern (Les Verts)
Roth David, 6003 Luzern (PS)
Schelbert Louis, 6005 Luzern (Les Verts)*
Schöpfer Agnes, 6182 Escholzmatt (Jeunes Vert-e-s)
Stalder Lilith, 6045 Meggen (JS)
Studhalter Irina, 6102 Malters (Jeunes Vert-e-s)
Tshomba Ebongo, 6015 Reussbühl (PEV)

Neuchâtel

Angst Doris, 2000 Neuchâtel (Les Verts)
Breitschmid Damien, 2000 Neuchâtel (PBD)
Chollet Clarence, 2300 La Chaux-de-Fonds (Les Verts)
Comte Raphaël, 2035 Corcelles-Cormondrèche (PLR)*
Debrot Laurent, 2052 Fontainemelon (Verts)
Fivaz Fabien, 2300 La Chaux-de-Fonds (Les Verts)
John-Calame Francine, 2414 Le Cerneux-Péquignot (Les Verts)*
Maire Jacques-André, 2316 Les Ponts-de-Martel (PS)*

Nidwald

Wagner Conrad, 6370 Stans (Les Verts)

St-Gall

Barbara Barbara, 9500 Wil SG (PS)
Breitler-Voigt Veronika, 9533 Kirchberg (PBD)
Bucher Laura, 9430 St. Margrethen (PS)
Büchler Jakob, 8723 Maseltrangen (PDC)*
Buess Debora, 9016 (Jeunes Vert-e-s)
Cortesi Fabian, 8645 Rapperswil-Jona (GPS)
Engler Daniel, 9475 Sevelen (UDF)
Fässler Fredy, 9000 St. Gallen (PS)
Fässler Hildegard, 9472 Grabs (PS)*
Fitze David, 9536 Schwarzenbach SG (UDF)
Friedl Claudia, 9000 St. Gallen (PS)
Furrer Robert, 9015 St.Gallen (Les Verts)
Gerber Daniel, 9552 Bronschhofen (Vert'libéraux)
Gubelmann Irene, 9442 Berneck (PEV)
Kauf Luc, 9500 Wil (Les Verts)
Ledergerber Donat, 9533 Kirchberg SG (PS)
Markus Knaus, 9016 St. Gallen (PEV)
Meier Esther, 9633 Hemberg (Jeunes Vert-e-s)
Müller Clemens, 9000 St. Gallen (Les Verts)
Müller Jascha, 9011 St.Gallen (PEV)
Nüesch Catherine, 9436 Balgach (UDF)
Oberholzer Basil, 9008 St.Gallen (Les Verts)
Peier-Ruser Karen, 8735 St. Gallenkappel (UDF)
Rutz Roman, 9500 Wil (PEV)
Schaltegger Moritz, 9230 Flawil (Jeunes Vert-e-s)
Schulthess Eveline, 9242 Oberuzwil (Les Verts)
Senn Zora, 9016 (Junge Les Verts)
Van Renterghem, Melchior, 9450 Altstätten (Jeunes Vert-e-s)
Vilic-Plett Reinhard, 9016 St. Gallen (UDF)
Walsler Joe, 7320 Sargans (PS)
Wenk Franziska, 9000 St.Gallen (Les Verts)
Wicki Martin, 9204 Andwil (Vert'libéraux)*
Zwicky Thomas, 7310 Bad Ragaz (PBD)

Schaffhouse

Beat Grüninger, 05754-060 São Paulo (PS)
Fehr Hans-Jürg, 8203 Schaffhausen (PS)*
Germann Hannes, 8236 Opfertshofen (UDC)*
Hurter Thomas, 8200 Schaffhausen (UDC)*
Munz Martina, 8215 Hallau (PS)

Schwyz

Beeler Doris, 8840 Einsiedeln (PEV)
Ettlin Roland, 6415 Arth (PEV)
Notter Patrick, 8840 Einsiedeln (PS)
Prelicz Thomas, 6415 Arth (PEV)
Reichmuth Amada, 6422 Steinen (Les Verts)
Reichmuth Toni, 6422 Steinen (Les Verts)
Schwiter Karin, 8853 Lachen (PS)
Thenen Birgitta Michel, 6432 Rickenbach (Les Verts)
Tschümperlin Andy, 6432 Rickenbach (PS)*
Vanomsen Verena, 8807 Freienbach (PS)

Soleure

Burkhalter-Rohner Fränzi, 4562 Biberist (PS)
Flückiger Yves, 4500 Solthurn (Vert'libéraux)
Frei Philipp, 4614 Hägendorf (PEV)
Gangl Joachim, 4654 Lostorf (UDF)
Häffli Doris, 4528 Zuchwil (Les Verts)
Heim Bea, 4656 Starrkirch-Wil (PS)*
Hodonou Stephan, 4600 Olten (PEV)
Huber Anita, 4600 Olten (Les Verts)
Irene Froelicher, 4514 Lommiswil (Vert'libéraux)
Lang Felix, 4654 Lostorf (Les Verts)
Marco Simon, 4625 Oberbuchsiten (PS)
Schaffner-Hess Susanne, 4600 Olten (PS)
Steiner René, 4600 Olten (PEV)
Urech Daniel, 4143 Dornach (Les Verts)
Wettstein Felix, 4600 Olten (Les Verts)
Wirth Urs, 2540 Grenchen (PS)
Wyss Brigit, 4500 Solothurn (Les Verts)*
Wyss Flück Barbara, 4500 Solothurn (Les Verts)

Tessin

Bacchetta Elena, 6834 Morbio Inferiore (Les Verts)
Bottinelli Jessica, 6832 Seselegio (Les Verts)
Cappellini Claudia, 6942 Savosa (Les Verts)
Carobbio Guscetti Marina, 6533 Lumino (PS)*
Chiesa Marco, 6977 Lugano (UDC)
Comandini Samuele, 6513 Monte Carasso (Les Verts)
Gysin Greta, 6821 Rovio (Les Verts)
Zanchi Pierluigi, 6516 Cugnasco - Gerra (Les Verts)

Thurgovie

Böhni Thomas, 8500 Frauenfeld (Vert'libéraux)
Curau-Aeppli Simone, 8570 Weinfelden (PDC)
Fritz Rupp, 9555 Tobel (PEV)
Graf-Litscher Edith, 8500 Frauenfeld (PS)*
Huber Martin, 8585 Mattwil (PBD)
Jyoti Gupta, 8570 Weinfelden (IPEV)
Koch Esther, 9220 Bischofszell (PEV)
Meyer Deborah, 8500 Frauenfeld (PEV)
Oberholzer-Roth Urs, 8590 romanshorn (Les Verts)
Pauli Pascal, 8570 Weinfelden (Les Verts)
Scheiwiler Stefan, 8566 Neuwillen (Vert'libéraux)
Schmid Christian, 8500 Frauenfeld (Les Verts)
Schramm Timo, 5870 Weinfelden (PEV)
Schumacher Jürg, 8560 Märstetten (PBD)
Schwyter Silvia, 8580 Sommeri (Les Verts)
Wälti Bernhard, 9306 Freidorf (PS)
Wiesli Juerg, 8582 Dozwil (Vert'libéraux)
Wittwer Manuel, 8589 Sitterdorf (JUDF)
Wüger Sara, 8536 Hüttwilen (Les Verts)
Züblin Johann, 8572 Berg (Vert'libéraux)

Uri

Moser Toni, 6463 Bürgeln UR (PS)

Vaud

Aubert Josiane, 1347 Le Sentier (PS)*
Bachmann François, 1305 Penthalaz (PEV)
Chollet Jean-Marc, 1509 Vucherens (Les Verts)

Collomb, 1443 Essert-s-Champvent (PEV)
Curinga Patrick, 1260 Nyon (PEV)
Grin Jean-Pierre, 1405 Pomy (UDC)*
Hausmann David, 1347 Le Sentier (PEV)
Marguet, Paul-Henri, 1308 La Chaux (Les Verts)
Marra Ada, 1005 Lausanne (PS)
Mocchi Alberto, 1020 Renens (Jeunes Vert-e-s Vaudois-es)
Nordmann Roger, 1003 Lausanne (PS)*
Recordon Luc, 1008 Jouxens-Mézery (Les Verts)*
Strasser Rudolf, 1588 Cudrefin (PS)
Tanner Carmen, 1400 Yverdon-les-Bains (Les Verts)
Tanner Steve, 1435 Essert-Pittet (PEV)
Thorens Goumaz Adèle, 1000 Lausanne 27 (Les Verts)*
van Singer Christian, 1090 La Croix (Lutry) (Les Verts)*

Valais

Barras Sylviane, 1923 Les Marécottes (Les Verts)
Caillet-Bois Fabrice, 1870 Monthey (Les Verts)
Clivaz Christophe, 1950 Sion (Les Verts)
Derivaz Fabien, 1893 Muraz (Jeunes Verts valaisans)
Dorsaz Bernard, 1926 Fully (Les Verts)
Eberle Aurélie, 1922 Les Granges (Les Jeunes Vert-e-s)
Fournier Jérôme, 1904 Vernayaz (Les Verts)
Freyssinger Oskar, 1965 Savièse (UDC)*
Kuster Dominique, 1963 Vétroz (Les Verts)
Mermod Olivier, 3900 Brig (Les Verts)
Morisod Daniel, 1868 Collombey (Les Verts)
Quinodoz Mathieu, 1964 Conthey (Les Verts)
Rossini Stéphane, 1997 Haute-Nendaz (PS)*
Schmidhalter-Näfen Doris, 3911 Ried-Brig (PS)
Schmidt Roberto, 3953 Leuk-Stadt (CSP/PDC)*
Spina Fabien, 1926 Fully (Les Verts)
Volpi Fournier Marylène, 1950 Sion (Les Verts)
Willa Anne-Christine, 1955 Chamoson (Les Jeunes Vert-e-s)

Zoug

Giger Susanne, 6300 Zug (sans parti [Liste Alternative-Les Verts])
Gisler Stefan, 6300 Zug (Alternative - Les Verts)
Hägi Karin, 6300 Zug (PS)
Huber Keiser Christina, 6300 Zug (PS)
Kohler Mathias, 3661 Uetendorf (PBD)
Lang Josef, 6300 Zug (Les Verts)*
Pircher Manfred, 6318 Walchwil (UDC)
Schmid Levin, 6312 Steinhausen (Junge Alternative)
Spiess-Hegglin Jolanda, 6317 Oberwil bei Zug (Junge Alternative [Les Verts])

Zürich

Abele Martin, 8000 Zürich (Les Verts)
Alder Judith, 8427 Freienstein (PEV)
Anderegg Christoph, 8810 Horgen (PEV)
Angehrn Patrick, 8630 Rütli ZH (PBD)
Badran Jacqueline, 8037 Zürich (PS)
Bänziger Marlies, 8400 Winterthur (Les Verts)*
Diener Verena, 8032 Zürich (Vert'libéraux)*
Dollenmeier Stefan, 8630 Rütli (UDF)
Dreisiebner Andreas, 8472 Seuzach (PDC)
Eberli Mark, 8180 Bülach (PEV)
Egl, Hans, 8162 Steinmaur (UDF)
Elsener Daniel, 8187 Weiach (PEV)
Erni Jonas, 8820 Wädenswil (PS)
Fehr Jacqueline, 8400 Winterthur (PS)*
Fehr Karin, 8620 Wetzikon (Les Verts)
Felix Niedermann, 8125 Zollikoberg (PBD)
Ferro Ornella, 8610 Uster (Les Verts)
Fischer Gerhard, 8344 Bäretswil (PEV)
Fischer Urs, 8345 Adetswil (IPEV)
Fritz Vetter, 8708 Männedorf (UDF)
Fusco Patrizio, 8400 Winterthur (PS)
Galladé Chantal, 8400 Winterthur (PS)*
Geissbühler Marco, 8634 Hombrechtikon (JS)
Gerber Rüeegg Julia, 8804 Au-Wädenswil (PS)
Gräub Benjamin, 8037 Zürich (IPEV)*
Gross Andi, 8032 Zürich (PS)*

Hänni-Hauser Ursi, 8707 Uetikon am See (PEV)
Häring Hans Peter, 8907 Wettswil (UDF)
Hans Läubli, 8910 Affoltern am Albis (Les Verts)
Hans Urs, 8488 Turbenthal (Les Verts)
Hardegger Thomas, 8153 Rümlang (PS)
Hari Flurina, 8307 Effretikon (PEV)
Hari Niklaus, 8037 Zürich (PEV)
Hildebrand Esther, 8307 Effretikon (Les Verts)
Hodler Thomas, 8802 Kilchberg (PBD)
Hofer, Jacqueline, 8600 Dübendorf / ZH (UDC)
Holenstein Pia, 8910 Affoltern am Albis (PS)
Huber Martin A., 8412 Aesch b Neftenbach (FDP)
Hübscher Liliith, 8400 Winterthur (Les Verts)
Huizinga Barbara, 8400 Winterthur (PEV)
Hunger Stefan, 8617 Mönchaltorf (PBD)
Illi Thomas, 8633 Wolfhausen (PEV)
Ingold Christian, 8406 Winterthur (PEV)
Ingold Maja, 8404 winterthur (PEV)*
Jositsch Daniel, 8001 Zürich (PS)*
Joss Christian, 8953 Dietikon (JS)
Jud Eugen, 8135 Langnau a/A (UDF)
Kälin Simon, 8038 Zürich (Les Verts)
Kähya Seyhan, 8610 Uster (JS)
Kovats Manuel, 8910 Affoltern am Albis (PEV)
Kürsteiner Thomas, 8614 Sulzbach (junge UDF)
Kunz Eveline, 8452 Adlikon (PS)
Kunz Markus, 8003 Zürich (Les Verts)
Kuster Elsbeth, 8800 Thalwil (PEV)
Lais Ruedi, 8304 Wallisellen (PS)
Lenggenhager Marcel, 8614 Bertschikon (BDB)
Luchsinger Martin, 8032 Zürich (Vert'libéraux)
Mächler Martin, 8044 Zürich (PEV)
Mäder Jörg, 8152 Opfikon (Vert'libéraux)
Mani Tobias, 8804 Au (PEV)
Margreiter Ralf, 8003 Zürich (Les Verts)
Maurer Philipp, 8304 Wallisellen (Les Verts)
Meyer Mattea, 8406 Winterthur (JS)
Michel Simone, 8610 Uster (Les Verts)
Moser Adrian, 8810 Horgen (JPDC)
Moser Tiana Angelina, 8032 Zürich (Vert'libéraux)*
Müller Markus, 8424 Embrach (PDC)
Neuenschwander Julia, 8953 Dietikon (PEV)
Pfeffer Renato, 8805 Richterswil (IPEV)*
Prawdzic Nikolai, 8050 Zürich (JS)
Prelicz-Huber Katharina, 8005 Zürich (Les Verts)*
Rechsteiner Felix, 8048 Zürich (PEV)
Reinhard Peter, 8302 Kloten (PEV)
Roser Miriam, 8004 Zürich (junge PEV)
Sangines Alan David, 8048 Zürich (PS)
Schaaf Markus, 8487 Rämismühle-Zell (PEV)
Schlatter-Schmid Marionna, 8340 Hinwil (Les Verts)
Schönbächler Marcel, 8005 Zürich (PDC)
Schütz Bernadette, 5200 Brugg (UDF)
Sommer-Sidler Daniel, 8910 Affoltern am Albis (PEV)
Stocker Berti, 8820 Wädenswil (UDF)
Stöckli Michael, 8400 Winterthur (Vert'libéraux)
Strub Jean-Daniel, 8032 Zürich (PS)
Stutz Hanni, 8143 Stallikon (PBD)
Suter Martin, 8630 Rütli ZH (UDC)
Thalmann Barbara, 8610 Uster (PS)
Utzinger Willi, 64347 Griesheim/D (PS)
Vischer Daniel, 8000 Zürich (Les Verts)*
Vogt Jeannette, 8627 Grüningen (PDC)
Wacker Pascal, 8405 Winterthur (JS)
Weibel Thomas, 8810 Horgen (Vert'libéraux)*
Wettstein Brigitte, 8910 Affoltern am Albis (UDF)
Wild Peter, 8187 Weiach (FDP)
Woodhatch Tania, 8302 Kloten (IPEV)*
Zeugin Michael, 8400 Winterthur (Vert'libéraux)
Ziegler Andreas, 8712 Stäfa (IPEV)
Zwimpfer Lea, 8038 Zürich (JS)

* Parlementaire en 2011, se représente



Sucre bio: Le marché suisse sale la note

En Suisse, la culture biologique de la betterave sucrière est actuellement financièrement inattirative. Avec les prix agricoles actuellement en vigueur, seul un net progrès dans le domaine de la lutte contre les mauvaises herbes pourrait rendre cette culture rentable. La surface de betterave sucrière diminue, et ceux qui en font encore y investissent la plupart du temps trop de travail manuel. Pendant ce temps, les sucreries suisses produisent du sucre Bourgeon avec des betteraves allemandes.

Le sucre est partout: dans les yogourts bio, les chips bio, les conserves de lentilles bio ou les raviolis bio. Sans sucre la vie serait plus amère, et avec elle les consommateurs bio. Personne ne conteste qu'on ait besoin de sucre. Mais qui doit le produire? Faut-il faire du sucre de canne ou de betterave? Doit-il venir des pays lointains ou de nos champs?

Tina Goethe, de l'œuvre d'entraide Swissaid, amène à ce sujet quelques pistes de réflexion: «La question est de savoir à qui profitent les cultures de canne à sucre des pays en développement. En général ce sont les exportateurs et les multinationales agricoles qui se sucent. Les pauvres et les petits paysans n'en profitent souvent pas beaucoup. Tina Goethe n'est pas contre la culture de la canne à sucre, mais elle trouve dangereux que la production locale soit trop axée sur l'exportation: «Le marché mondial est un partenaire extrêmement peu fiable.»

On a pu voir fin 2010 à quel point: Le sucre a tout-à-coup commencé à manquer parce que le Brésil fabriquait plus d'éthanol pour les bagnoles et moins de sucre pour l'alimentation. Les prix mondiaux ont explosé. En Pologne et en Hongrie, où la production de sucre avait massivement diminué depuis la réforme européenne du marché du sucre, cet aliment de base est soudain devenu denrée rare. Les gens ont commencé à faire des réserves de guerre, vidant complètement les rayons des supermarchés des pays voisins, et les marchés spot ont écoulé leurs restes de sucre jusqu'à 990 euros la tonne. Les cultivateurs de betteraves n'en ont absolument pas profité. Et surtout pas ceux qui faisaient de la betterave bio.

L'Autriche est le pain de sucre bio de l'Europe

«Nous avons commencé il y a trois ans avec 330 hectares de betterave sucrière

bio, et l'année prochaine il y en aura un millier», dit Herbert Breuer, le spécialiste des betteraves sucrières de Bio Austria. L'Autriche est ainsi devenue en trois ans le plus gros producteur européen de sucre bio, et cela bien que le Burgenland et le Weinviertel aient aussi des problèmes de mauvaises herbes. «Nous comptons 150 heures de travail manuel à l'hectare», dit Breuer bien qu'il sache que cette valeur n'est pas toujours valable partout. «L'année passée il avait fallu 200 heures... et la plupart arrêtent quand ils atteignent 300 heures.»

La majorité des quelque 160 betteraviers bio se trouvent dans des régions frontalières et la main-d'œuvre vient beaucoup de Tchéquie, de Slovaquie, de Hongrie ou de Croatie. Breuer: «Les ouvriers normalement déclarés coûtent environ 10 euros de l'heure avec les charges sociales.»

Le supplément de prix pour les betteraves sucrières bio est moins élevé qu'en

Suisse: «Il était encore de 50 euros la tonne il y a trois ans, puis la crise économique est venue et ce supplément a baissé à 45 euros.» Le montant de base est cependant depuis lors remonté de 2 euros, ce qui fait que le prix garanti en Autriche pour les betteraves bio atteint actuellement 80 euros, soit 96 francs la tonne.

«Chez nous aussi on discute âprement des prix», dit Breuer: «pour les grandes exploitations qui doivent tout calculer de très près, la culture de la betterave est limitée.» Les domaines familiaux comptent par contre en général sur la main-d'œuvre gratuite des grands-parents ou du voisinage. «Les fermes qui font aussi des pommes de terre ou des carottes auront vite fait d'arrêter la betterave si rien ne se passe au niveau du prix.» Mais les paysans bio n'ont le choix que là où on peut arroser. Et augmenter les surfaces de céréales

panifiables n'entre pas non plus en ligne de compte: «Nous avons déjà trop de céréales panifiables bio et nous devons exporter.»

Démarrage raté en Suisse en 2003

Il en va tout autrement En Suisse. Les carottes ou les betteraves rouges permettent aux agriculteurs bio d'atteindre de bons revenus pour les mêmes frais de main-d'œuvre. Les céréales bio sont aussi très attractives – notamment parce que la mécanisation est bonne et que tous ces produits peuvent être vendus avec le Bourgeon flanqué de la croix suisse, ce qui leur donne un visage – et une valeur – qui se retrouve dans les prix.

«C'était peut-être une grosse erreur», pense après-coup le betteravier bio argovien Anton Waelti, «de ne pas s'être lancés à l'époque dans le sucre bio Bourgeon de provenance suisse.» À l'époque? C'était en 2003, quand 29 agriculteurs bio ont produit pour la première fois de la betterave sucrière sur 40 hectares.

Il faudrait au moins 80 hectares pour pouvoir lancer une production de sucre Bourgeon entièrement suisse, sinon cela ne sert à rien de houspiller les sucreries. Or les Suisses n'ont jamais réussi à dépasser les 50 hectares – et il n'en reste maintenant plus que 16. Les betteraves suisses sont donc mélangées à des betteraves allemandes et le sucre est étiqueté avec le Bourgeon-Import. Sur les 35 betteraviers bio du pays il n'en reste que 9. Waelti sourit: «J'ai même été un temps le plus gros betteravier bio de Suisse!» Alors qu'il en cultivait jusqu'à 5 hectares, il n'en fait maintenant plus que 180 ares – et seulement parce qu'il espère toujours s'en sortir avec moins de travail manuel. «Nous avons tout de même eu des années avec moins de 80 heures.»

Le temps fait toute la différence, mais la météo est imprévisible: Cette année on a eu un printemps sec pendant lequel les mauvaises herbes n'ont presque pas poussé, puis un été mouillé qui a favorisé les mauvaises herbes tardives. Waelti a donc dû investir 200 heures à l'hectare de désherbage manuel, soit 4000 francs de main-d'œuvre rien que pour le désherbage parce qu'il paie les ouvriers 20 francs de l'heure. Avec un prix de base de 132 francs la tonne de betterave et une marge brute de 5827 francs à l'hectare (y. c. les 1900 francs de contribution à la surface), il ne reste pas beaucoup d'argent pour payer le reste du travail.

Et pas d'amélioration rapide en vue. Le prix de référence pour l'année pro-

chaine n'est pas encore fixé et les quantités pour la prochaine campagne non plus. Ce n'est qu'au début novembre que la réunion de l'interprofession décidera si et à quelles conditions les producteurs Bourgeon pourront faire de la betterave sucrière l'année prochaine. Personne ne s'attend à une importante augmentation de prix. Bio Suisse pas plus que les autres, comme l'admet le product manager Reto Bergmann: «Les acheteurs ne sont pas prêts à payer plus.» Et vu qu'on s'attend cette année à une bonne récolte avec un bon rendement en sucre, la surface pourrait bien diminuer de nouveau l'année prochaine.

La Suisse, pays betteravier

La betterave sucrière est peu exigeante: il lui faut peu d'engrais et elle est rarement malade. Elle enrichit les rotations des cultures et ameublir le sol, et les vaches adorent ses pulpes. La betterave sucrière se plaît bien en Suisse, mais la Suisse est trop chère pour le travail manuel. Ici on travaille surtout avec la tête – et on calcule. On calcule de préférence ce qu'on peut acheter bon marché et vendre cher. Alors on économise sur le sucre bio. Plus on en utilise moins il doit être cher, explique la porte-parole de la Migros Monika Weibel: «Le supplément bio ne peut pas être aussi élevé pour les articles qui contiennent beaucoup de sucre comme les confitures que pour ceux qui en contiennent moins.»

On peut aussi faire des économies en utilisant du sucre de canne bio, mais, au grand regret de Tina Goethe, il ne vient que rarement du commerce équitable. «Nous essayons d'obtenir que les organisations comme Max Havelaar tiennent compte de critères écologiques, mais on attend aussi des organisations bio que les produits ne soient pas seulement vendus comme bio mais aussi comme équitables. Un rapprochement est nécessaire sur ce plan.»

Une exigence que le porte-parole de la Coop Urs Meier répète presque mot pour mot: «L'origine suisse est importante mais pas décisive pour le sucre de betterave. Et le sucre de canne à la fois bio et fairtrade serait certainement aussi bien accueilli par les consommateurs.» Mais seul le commerce équitable doit influencer le prix: «Si le sucre du yogourt est suisse, les clients vont trouver ça sympathique, mais ils ne sont pas prêts à payer plus pour cela, tandis que pour le sucre de canne c'est l'inverse: les consommateurs sont certainement prêts à payer plus cher pour du sucre de canne biologique et fairtrade que pour du sucre de betterave biologique et

Une fiche technique sur le sujet

Pour en savoir plus sur les techniques agricoles biologiques, prière de se référer à la fiche technique d'Agriidea sur

bio 4.3.11

Betterave - Culture

Généralités

Les betteraves :

- améliorent la structure du sol;
- sont exigeantes en éléments nutritifs et utilisent les réserves du sous-sol grâce à leur enracinement profond;
- permettent de diversifier et d'éclaircir les assolements;
- sont exigeantes en travail.

Sol	Moyennement favorables	Peu favorables
Favorables	• Acides (pH 6 - 6.5).	• Acides (pH < 6.0).
• Profonds.	• Pauvres en humus (teneur en humus < 1 %).	• Légers et peu profonds (faible capacité de stockage de l'eau).
• Mi-lourds à lourds.	• Calloueux (rendent les travaux d'entretien et de récolte plus difficiles).	• Compacts et avec des problèmes d'eau stagnante.

Un bon approvisionnement en calcium favorise la stabilité du sol et diminue les attaques de pied noir !

Climat

Durée de végétation • 180 à 220 jours.

Température

- Degrés de gel - dès -3 à -7 °C, selon la durée du gel.
- Température optimale du sol pour le semis: 5 à 8 °C.
- Des périodes fraîches (< 5 °C) de 2-3 semaines pendant la levée retardent la croissance.

Ensoleillement

- Nécessite une durée d'ensoleillement suffisamment longue pendant la période de sance.
- Un automne ensoleillé avec des nuits fraîches augmente les teneurs en sucre et en croissance.
- Matière sèche des betteraves.

Précipitations

- Préfère un régime de précipitations modéré (en Suisse, plutôt trop de pluie).
- Sensible aux sols détrempés.
- Supporte bien la sécheresse dans des sols profonds et bien structurés.

Rotation

- Exigeantes en éléments nutritifs.
- En général, bon précédent cultural (surtout quand les feuilles sont incorporées au sol).
- Ignore la préparation du sol importante avec un engrais vert non hivernant qui développe un bon réseau racinaire.

Précédent cultural

- Les cultures qui conviennent le mieux sont celles récoltées entre fin juillet et fin août, suivi d'un travail de décompactage du sol.

Fréquence minimale de retour

- Betteraves fourragères / sucrières: 4 ans (ou mieux 5 ans pour limiter les attaques de pied noir et de nématodes).
- Chénopodiacées (par ex. betteraves rouges, épinards, côtes de bettes): 3 ans.
- Tournefortiacées, oignons: 3 ans.

www.agriidea.ch - février 2007

agriidea

la betterave sucrière et fourragère qui est téléchargeable gratuitement depuis www.bioactualites.ch → Cultures → Grandes cultures → Betteraves → Article «Conditions de base pour réussir la culture de betteraves à sucre bio». Cette fiche technique fait partie du classeur «Agriculture biologique» édité par Agriidea avec abonnement de mise à jour.

suisse.» Et Meier de souligner que la Coop est prête à acheter du sucre de betterave biologique suisse, mais il dit aussi qu'on ne va pas encourager activement cette production. Il ne faut donc pas s'attendre à une augmentation des prix.

Du sucre «suisse» à base de betteraves allemandes

«Sucre de production suisse», peut-on lire sur les corn-flakes bio de la Migros. Cela n'est pourtant pas correct, et Weibel l'admet: «C'est une erreur dans la déclaration.» La provenance devrait être libellée comme suit: «Suisse / Europe». Le sucre a bien été fabriqué à Frauenfeld, mais avec une majorité de betteraves cultivées dans le sud de l'Allemagne.

Le Swissness se vend bien, le Bio se vend bien. Il n'y a que le sucre bio suisse qui ne suit pas le mouvement. Et cela ne semble déranger personne que le sucre bio fabriqué par les sucreries suisses soit fait avec 95 % de betteraves allemandes. Et cette proportion pourrait encore augmenter, car les paysans bio allemands cultiveraient volontiers encore plus de betteraves pour la Suisse. Parce qu'ils n'ont pas besoin de contingents et en économisent donc les coûts, mais aussi parce que les acheteurs suisses paient un peu plus que les acheteurs allemands.

Une forme moderne d'esclavage

L'histoire du sucre est l'histoire de l'esclavage. Ce n'est que beaucoup plus tard que Napoléon a lancé la culture de la betterave sucrière en Europe. Pas par compassion pour les esclaves des plantations mais parce qu'il voulait être indépendant des puissantes colonies qui faisaient arbitrairement monter les prix du sucre.

Il n'y a pas d'esclaves en Europe. Seulement des gens qui ne trouvent chez eux ni travail ni revenu. Des ouvriers agricoles de l'Europe de l'Est qui sarclent la betterave des semaines durant pour cinq ou six euros de l'heure en Allemagne. Puis qui s'en vont plus loin dès que la betterave couvre les interlignes – le désherbage est terminé. Ils gagnent certes de l'argent, mais trop peu pour en vivre décemment en Europe de l'Ouest.

Sous-enchère salariale en agriculture biologique, ça ne sonne pas bien aux oreilles des consommateurs bio, car ils veulent avoir bonne conscience quand ils achètent bio. Or le peuvent-ils vraiment quand ils lisent sur les emballages «Sucre bio, produit en Suisse.»?

Eveline Dudda

La rentabilité dépend du désherbage



Photo: Daniel Böhler

Quand les conditions sont optimales, les betteraves sucrières bio se plaisent bien dans les plaines suisses de grandes cultures.

La betterave sucrière est bienvenue dans les rotations culturales des domaines de grandes cultures bio du Plateau. Les conditions bio permettent d'atteindre des rendements d'environ 50 tonnes à l'hectare, ce qui permet de fabriquer quelque 8 tonnes de sucre, sans compter les sous-produits intéressants comme les pulpes et la mélasse.

Les betteraves préfèrent les sols profonds avec un pH supérieur à 6,8 et une faible pression des mauvaises herbes. Éviter les lits de semis trop grossiers ou trop fins. Les semis en place ne sont pas recommandés car le démariage permet non seulement de désherber sur la ligne mais aussi de corriger la densité du peuplement. Les meilleurs précédents sont les céréales, si possibles suivies d'un engrais vert. La betterave est peu exigeante en azote.

Pour éviter les invasions de limaces, il est recommandé de faire le travail principal du sol à la fin de l'hiver pour que les derniers gels détruisent les œufs de limaces. Si les limaces se manifestent malgré les mesures préventives, des granulés antilimaces à base de phosphate de fer peuvent être utilisés jusqu'au plus tard deux semaines après la levée.

Le prix de base des betteraves sucrières bio restera probablement à 132.– Fr./t pour 2012. La contribution à la surface est de 1900.– Fr./ha pour la betterave sucrière. La rentabilité de la culture de la betterave sucrière dépend essentiellement des frais de main-d'œuvre engagés pour le désherbage. Ces frais sont influencés par le choix des parcelles, le précédent et la lutte contre les mauvaises herbes avant le semis. La levée rapide et régulière

de la betterave est décisive. La plupart des betteraviers bio font si possible deux faux-semis avant de semer la betterave. Les relevés faits par le FiBL chez les betteraviers bio de 2001 à 2003 montrent qu'il faut compter selon les fermes et les années entre 80 et 330 heures de désherbage manuel à l'hectare. La moyenne générale de tous les producteurs se situe autour de 180 heures de travail par hectare pour le démariage et le désherbage. Pour que la culture de la betterave sucrière soit économiquement intéressante en bio, le nombre d'heures de travail manuel doit être nettement inférieur à 150 heures par hectare.

En fonction de la pression des mauvaises herbes, un ou deux faux-semis effectués avant le semis de la betterave en hersant ou en étrillant plusieurs fois à 7 ou 10 jours d'intervalle sont recommandés. La réussite de la lutte contre les mauvaises herbes dépend finalement de la possibilité de sarcler le plus vite possible les interlignes en travaillant le plus superficiellement possible. Le premier passage doit se faire avec une machine équipée de disques protecteurs paraboliques, car le cœur des plantules de betterave ne supporte pas d'être recouvert de terre. Les nouvelles machines comme les sarcleuses à doigts permettent un désherbage mécanique tardif sur ou le long des lignes. Pour offrir un meilleur soutien technique aux betteraviers bio, Bio Suisse et le FiBL assurent un service de conseil conjointement avec le Centre betteravier suisse.

Daniel Böhler et Hansueli Dierauer, FiBL

L'ordre du jour de l'AD du 16 novembre

Les délégués des organisations membres (OM) de Bio Suisse se réuniront le 16 novembre 2011 au théâtre municipal d'Olten pour l'Assemblée des délégués (AD) de l'automne. Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble des points de l'ordre du jour. Les délégués peuvent déposer des motions écrites sur les points de l'ordre du jour jusqu'à et pendant l'AD.

L'ordre du jour et les annexes de l'en-voi préparatoire de l'AD peuvent être consultés sur www.bio-suisse.ch →

À notre sujet → Fédération interne → Assemblée des délégués. Prière d'adresser vos questions et suggestions à la

Coordination de la Fédération Bio Suisse, Christian Voegeli, tél. 061 385 96 23, courriel christian.voegeli@bio-suisse.ch.

Christian Voegeli, Bio Suisse

1 Points statutaires		
1.1	Accueil	Ordre du jour, Scrutateurs
1.2	Procès-verbal	Adoption du procès-verbal de l'AD du 20 avril 2011
1.3	Planification annuelle et budget 2012	Le Comité présente les objectifs et les principaux axes de travail prévus pour l'année 2012. Adoption du budget pour l'année prochaine. Le Comité prévoit pour 2012 des recettes de 11,095 mio Fr. et des dépenses de 11,27 mio Fr., ce qui donne un manque de recettes de 175'899 Fr.
2 Élections et autres décisions		
2.1	Élection de l'organe de révision	Élection de la fiduciaire indépendante et reconnue qui vérifie la comptabilité de Bio Suisse.
2.2	Révision des Directives: Compétences décisionnelles	L'AD du printemps 2011 a donné son feu vert à la mise en chantier de la révision globale de nos Directives, dont les parties actuelles «Cahier des charges, Règlements et Dispositions d'application» doivent être fusionnées en «Principes et Objectifs» et «Règlements (application pratique)». Cette nouvelle structure impose une redéfinition des compétences décisionnelles, et le Comité va présenter une proposition aux délégués.
3 Modifications du Cahier des charges		
3.1	Cultures sous abri, CDC art. 2.5.8 et 2.5.9	La CLA a rédigé une nouvelle directive pour les cultures sous abri. Il s'agit à long terme d'utiliser le moins possible d'énergie pour chauffer les serres. Les détails seront ensuite réglés dans un nouveau règlement «Chauffage des serres et des locaux de production des plantons et de forçage» qui entrerait en vigueur le 01.01.2013. Jusque là c'est la directive actuelle qui dit qu'en hiver les cultures sous abri peuvent seulement être maintenues hors gel (5 °C) qui reste en vigueur.
4 Informations		
4.1	Adieux au Vice-Président Martin Riggenbach	Après neuf ans passés au Comité, dont trois ans comme vice-président, Martin Riggenbach a démissionné du Comité à la mi-mai.
4.2	Information sur les élections générales de 2012	Les délégués des OM de Bio Suisse rééliront au printemps 2012 l'ensemble du Comité pour une période de quatre ans. Pour que la recherche des candidat-e-s se passe au mieux, à temps et dans la transparence, les sièges à repourvoir seront publiés pendant l'hiver 2011/12.
4.3	Encouragement des petits preneurs de licences	Bio Ticino avait demandé à l'AD du printemps 2011 de diminuer les droits de licence pour les petites entreprises de transformation comme p. ex. les boulangeries ou les boucheries. Le Comité a été chargé par les délégués de présenter lors de l'AD de cet automne des mesures pour rendre le Bourgeon plus attractif pour les entreprises artisanales de transformation.
4.4	Projet de coordination du marché	Le Comité a institué au début de l'année un groupe de travail chargé d'analyser la coordination du marché en agriculture biologique et de proposer des mesures pour l'avenir. Présentation des travaux lors de l'AD.
4.5	Relations commerciales en Suisse: État des lieux	Le chapitre «Commerce équitable» du Cahier des charges a été promulgué en 2010. L'AD a exigé que le Comité présente chaque année un rapport sur la mise en place des relations commerciales équitables en Suisse, et les délégués veulent statuer tous les cinq ans sur la suite des opérations. Présentation du rapport lors de l'AD.
4.6	Rapport intermédiaire sur les affaires politiques	Le Comité présente son rapport sur les thèmes politiques dont il s'occupe actuellement comme p. ex. la PA 2014-2017, la stratégie-qualité et le libre-échange agricole.
4.7	Conférence sur un thème actuel	Conférence du conseiller national Hansjörg Walter, Président de l'USP, sur la politique agricole 2014-2017 et le rôle de l'agriculture bio

Attribution du Prix d'encouragement

Après le repas de midi, l'Assemblée des délégués accueillera la cérémonie d'attribution du Prix d'encouragement de Bio

Suisse, dont les 10'000 francs – le montant du prix a été doublé à l'occasion des 30 ans de Bio Suisse – veulent contribuer au

démarrage d'un projet biologique suisse novateur.

Professionnel des grandes cultures? On a besoin de vous!

Bio Suisse a besoin du savoir-faire de praticien-ne-s expérimenté-e-s qui sont prêt-e-s à contribuer activement au développement de l'agriculture biologique, de la marque Bourgeon et du marché bio. Bio Suisse cherche un nouveau membre pour la Commission technique Grandes cultures.

Les Commissions techniques conseillent le Comité de Bio Suisse pour des questions de politique fédérative et soutiennent le Secrétariat dans les questions de développement du marché et de promotion des ventes. On cherche des personnes qui soient bonnes communicatrices, qui connaissent bien l'agriculture biologique et qui ont de bons réseaux dans la branche concernée. Les séances se déroulent en allemand.

La collaboration au travail des commissions techniques vous introduira au plus profond du marché suisse des produits bio, et votre travail renforcera la position des paysans et paysannes biologiques suisses.

Le Comité de Bio Suisse élira le nou-

veau membre de la CT en janvier 2012 pour le reste de la période d'exercice, c.-à-d. jusqu'à fin 2012.

La description de cette fonction ainsi que le profil des compétences défini pour les membres de la CT Grandes cultures se trouvent sur www.bio-suisse.ch → À notre sujet → Fédération interne → Élections.

Avons-nous éveillé votre intérêt? Alors envoyez-nous votre candidature comprenant une lettre de motivation et un bref curriculum vitae jusqu'à fin novembre 2011 à Bio Suisse, Secrétariat de la coordination de la Fédération, À l'att. de Natalie Delannoy, Margarethenstrasse 87, 4053 Bâle, courriel natalie.delannoy@bio-suisse.ch.

Reto Bergmann, Bio Suisse



Photo: Bio Suisse

Vous vous y connaissez en grandes cultures? Alors posez votre candidature comme membre de la commission technique.

Urs Flammer, nouveau président de la CT Lait

Le Comité de Bio Suisse a choisi un nouveau membre pour la Commission technique (CT) Lait: Urs Flammer a été choisi pour sa grande expérience de la production laitière bio et de toute la branche du lait bio. Urs Flammer pourrait aussi être nommé nouveau président de la CT Lait.

Paysan Bourgeon convaincu depuis de nombreuses années, Urs Flammer a notamment de l'expérience en tant que membre de divers organes communaux.

À 46 ans, l'agriculture biologique est pour lui un défi passionnant qui apporte sans cesse de nouvelles expériences, dit ce producteur de lait bio de Zuzwil SG.



Le nouveau président de la CT Lait: Urs Flammer.

Urs Flammer a des vaches de plusieurs races et produit un lait totalement exempt d'antibiotiques conformément aux très strictes directives étatsuniennes du *National Organic Program (NOP)*. Maître-agriculteur et commercial, Urs Flammer forme aussi des apprentis dans sa ferme laitière. Pendant ses loisirs, il s'engage au conseil communal et profite des moments qu'il peut passer avec sa femme et ses trois enfants.

Bio Suisse se réjouit de l'engagement d'Urs Flammer pour le travail de notre Fédération. psh

Bienvenue, Martin Roth!

Le nouveau Product manager Grandes cultures et Vin a un but clair devant les yeux: «Assumer des tâches motivantes et diversifiées pour un label sympathique et fort dans un environnement commercial intéressant».

Un domaine d'activités aussi diversifié qu'émoustillant attend Martin Roth À Bio Suisse. Ce nouveau «PM» de 26 ans fait son apprentissage agricole entre autres dans une ferme bio, ce qui avec son activité de remplaçant agricole l'a mené à

rouler sa bosse dans différentes régions de Suisse. Des stages au Canada et en Australie lui ont permis d'amasser des expériences internationales sur les cultures de céréales. Après une maturité professionnelle avec spécialisation en sciences naturelles passée au Strickhof de Lindau ZH, il a terminé en août dernier ses années de formation et de pérégrinations par un Bachelor of Science en Agronomie à la Haute école suisse d'agriculture de Zollikofen. Martin Roth possède donc toutes les qualités requises pour s'attaquer vigoureusement à ses nouvelles tâches au service du Bourgeon. À propos de vigueur, parlons sport: Mountainbike, ski de fond, sports d'endurance et sports d'hiver le maintiennent en forme. slu



Martin Roth, le nouveau product manager Grandes cultures de Bio Suisse.



Aussi belles qu'utiles: les illustrations du dessinateur Andrew Baingana.

Le FiBL publie un manuel d'agriculture biologique pour l'Afrique

Dans le cadre du Congrès mondial de l'IFOAM, (l'organisation faitière mondiale de l'agriculture biologique), le FiBL a présenté fin septembre au public son manuel d'agriculture biologique pour l'Afrique.

Le but de ce manuel est de fournir aux petits paysans d'Afrique une introduction aux techniques de l'agriculture biologique pour leur permettre d'améliorer à long terme leur approvisionnement alimentaire. Le FiBL a clairement pour objectif de contribuer à diminuer la faim et la pauvreté en Afrique. Ce manuel est financé par la Fondation Bill & Melinda Gates et la Syngenta Fondation pour une Agriculture Durable.

«Les spécialistes du FiBL collaborent avec des experts africains pour réaliser un manuel pratique pour les paysans et les paysannes», explique le chef du projet du FiBL Lukas Kilcher. «Le matériel d'enseignement que nous avons réalisé ensemble aidera les vulgarisateurs dans leur travail de formation et de conseil pour les petits paysans.»

Ce nouveau manuel présente en particulier des techniques écologiques de protection phytosanitaire, la santé du sol et des plantes, des informations sur la consommation d'eau et d'énergie ainsi que sur la gestion de l'exploitation et sur la commercialisation des produits. L'ouvrage comprend des brochures claires et richement illustrées avec de nombreuses illustrations en couleur, des présentations et des vidéos.

Le manuel va maintenant être testé par des organisations africaines de vulgarisation agricole qui vont aussi continuer son développement. «Cette phase pilote garantira que ce matériel a fait ses preuves dans le quotidien des paysans», explique Getachew Tikubet du BEA (Bioeconomy Africa) éthiopien. Après cette première présentation publique du manuel pour l'Afrique lors du congrès mondial de l'IFOAM en Corée, son lancement officiel suivra en Afrique au mois de novembre, plus précisément au Kenya lors de la Conférence «The Agricultural Alternative for Africa». Vous trouverez ce manuel et de plus amples informations sur www.organic-africa.net.

FiBL

USP: Plus de concentrés suisses

L'Union Suisse des Paysans (USP) veut diminuer notre dépendance à l'égard des importations. Elle a donc institué un groupe de travail dont le rapport final propose d'augmenter de 25'000 ha la surface des céréales fourragères et de 15'000 ha celle de protéagineux. Selon l'USP, cela permettra de faire passer le taux d'autoapprovisionnement en concentrés de 15 à 65 %. Ce processus doit être encouragé par des paiements directs et une baisse des encouragements à l'extensification des cultures céréalières et fourragères. LID

L'Ukraine veut encourager le bio

Le gouvernement ukrainien va désormais soutenir l'industrie des denrées alimentaires biologiques pour renforcer l'efficacité du secteur agricole, écrit «Worldwide News Ukraine». Le potentiel de croissance est estimé à 80 ou 100 %. Cela permettra à l'Ukraine de devenir un producteur mondialement reconnu de produits bio. L'Ukraine, qui est en train de mener une réforme agraire pour développer son leadership agricole mondial, possède 30 % (sic) des terres noires et est devenue cette année le troisième fournisseur de maïs. LID

Eaux-de-vie: Médaille d'or pour Humbel

Distisuisse a révélé en septembre les cinq distillateurs d'or de l'année 2011, parmi lesquels on trouve la distillerie de spécialités bio Humbel. Voici les noms des cinq médaillés d'or et leurs meilleurs produits:

- Gunzwiler Destillate Urs Hecht AG à Gunzwil LU avec une prune lucernoise, une Barrique Vieille Williams, une eau-de-vie de framboise, un Kirsch Dolleseppeler et un coing;
- Humbel Spezialitätenbrennerei AG à Stetten AG avec un Kirsch Seppetoni, un Muscat Bleu, un Ourbeer Single Malt Whisky, un Bio Gin White Socks et une Gravenstein rouge;
- S. Fassbind AG à Oberarth SZ avec son Americana Rossa, sa Barrique Vieille Cerise, sa Crème Brûlée, sa prune sauvage et sa Barrique Vieille Poire;
- Ernst Zuber AG à Arisdorf BL avec son Kirsch Baselbieter Mühle, sa liqueur de kirsch, sa liqueur de Williams, son pruneau de Bühl et son Burgermeisterli Kräuterbrand;
- Schaubrennerei Z'Graggen à Lauerz SZ avec sa Williams, son kirsch sauvage, sa liqueur de coing et sa liqueur de prune. LID

Essai en plein champ du blé transgénique des EPF – «Un échec»

Contrairement aux chercheurs, le Groupe de travail génie génétique (GTG) considère que l'essai en plein champ effectué par les EPF dans le cadre du Programme national de recherche PNR 59 avec du blé transgénique résistant à l'oïdium est un échec.

Le blé n'a pas seulement fourni un rendement beaucoup plus faible qu'en laboratoire, il a aussi été infecté par l'ergot du seigle, un champignon extrêmement toxique. Comme de nombreux autres essais de ces vingt dernières années, celui-ci montre à quel point les interactions entre les plantes et leur environnement sont complexes, mais aussi que les plantes transgéniques ont souvent des réactions inattendues quand elles sortent des laboratoires.



Et la coexistence entre plantes transgéniques et plantes normales ne fonctionne pas, comme le montrent de plus en plus d'études internationales. Le GTG exige donc que l'agriculture suisse reste exempte de manipulations génétiques même après la fin du moratoire. GTG/psh

Photo: Thomas Stephan, www.oekolandbau.de, © BLE

La rotation des cultures Bourgeon

Le Bourgeon exige que les rotations des cultures soient assez diversifiées et équilibrées pour pouvoir, à long terme, conserver la fertilité du sol et garantir la récolte de produits sains. Elles doivent aussi fournir une contribution à la protection phytosanitaire préventive. Les producteurs de Bio Suisse qui ont des cultures doivent respecter certaines règles sur la proportion de prairies, la couverture du sol et les intervalles de culture, et d'autres dispositions sont valables en montagne et pour les fermes qui n'ont que peu de terres ouvertes.

Question: Je commence la reconversion le 01.01.2012, et j'ai semé du maïs grain sur une partie de mes terres. Ce maïs sera récolté très tard, et semer une culture intercalaire ne me paraît pas possible. Que puis-je faire pour atteindre quand même les 50 % de couverture du sol exigés par Bio Suisse?

➤ Réponse: Les directives exigent que le 50 % des terres ouvertes soit couvert du 15 novembre au 15 février. Cela peut se faire avec une culture hivernante (p. ex. du blé d'automne), une prairie nouvellement semée (les prairies temporaires en place ne comptent pas), une culture intercalaire ou un engrais vert. Les cultures récoltées (p. ex. du maïs grain) dont le système racinaire est intact comptent aussi comme couverture du sol, donc si vous ne travaillez pas le sol avant le 15 février, le sol de vos champs de maïs est considéré comme couvert car les systèmes racinaires intacts consolident la structure du sol et contribuent de manière importante à la protection contre l'érosion.

Question: Le blé et l'épeautre sont-ils considérés comme une ou deux espèces? Et peut-on les cultiver l'un derrière l'autre?

➤ Réponse: Le règlement de Bio Suisse «Protection du sol et rotation des cultures» stipule bien que «deux cultures principales de la même espèce se succédant sur la même parcelle doivent être séparées par un intervalle de culture d'au moins un an». Du point de vue de la rotation des cultures, Bio Suisse considère le blé et l'épeautre comme deux espèces différentes. C'est précisé dans les Dispositions d'application de Bio Suisse. Les fermes Bio Suisse peuvent donc cultiver successivement du blé et de l'épeautre. L'important est que les agriculteurs prennent leurs responsabilités: une ferme Bourgeon se nuira à elle-même si elle ne respecte pas les intervalles de cultures nécessaires du point de vue phytosanitaire, car elles ne peuvent pas corriger les

erreurs de rotation avec des fongicides et des insecticides. Les fermes bio ont donc tout intérêt à concevoir soigneusement leurs rotations des cultures.

Question: Il y a de grands changements dans notre ferme, et cela se répercute aussi sur la rotation des cultures. J'aimerais pouvoir semer exceptionnellement de l'épeautre derrière de l'épeautre. Est-il possible d'obtenir une autorisation exceptionnelle?

➤ Réponse: Aucune autorisation exceptionnelle n'est prévue pour ce cas, mais le règlement de Bio Suisse «Protection du sol et rotation des cultures» autorise les exploitations qui ont au moins 30 % de terres assolées enherbées toute l'année à cultiver deux fois de suite la même culture une fois tous les cinq ans. Cette règle doit impérativement être respectée. Bio Suisse exige qu'une exploitation ait pendant quatre ans au moins 30 % de terres assolées enherbées toute l'année avant de pouvoir semer deux fois de suite la même culture sur la même parcelle.

Question: Notre ferme se trouve en zone de montagne II. Nous voudrions cultiver de l'amidonnière pour une spécialité boulangère régionale. Or notre domaine ne comprend qu'une seule parcelle labourable de 2,5 hectares, et nous aimerions y cultiver de l'amidonnière chaque année. Est-ce que c'est possible?

➤ Réponse: Oui. À partir de la zone de montagne II, les fermes de Bio Suisse qui ont jusqu'à trois hectares de terres ouvertes ne doivent suivre que les principes des règles de Bio Suisse pour la rotation des cultures (protection des eaux et contre l'érosion, augmenter l'autoapprovisionnement en azote avec des légumineuses, protection phytosanitaire préventive et encouragement de la biodiversité). Pour encourager les grandes cultures de montagne, les exploitations qui ont moins de trois hectares de terres



Photo: Thomas Stephan, www.oekolandbau.de, © BLE

Une bonne rotation des cultures réduit les risques d'érosion ainsi que le lessivage des éléments nutritifs dans les eaux souterraines et de surface.

ouvertes sont très libres dans la conception de leur rotation. Cette règle est aussi valable pour les exploitations de zone de montagne I et de plaine qui ont moins d'un hectare de terres ouvertes.

Question: J'ai une exploitation sans bétail avec surtout des grandes cultures, et en particulier des pommes de terre. Quand j'ai enherbé 20 % de mes terres assolées avec des prairies, j'ai eu plus de problèmes de ver fil de fer dans les pommes de terre. N'y a-t-il donc pas d'alternative à ces 20 % d'herbages?

➤ Si, il y en a une. Vous pouvez aussi n'enherber que 10 % de vos terres assolées si l'une des trois variantes de l'art. 3.2 du règlement «Protection du sol et rotation des cultures» est remplie. Dans votre cas cela pourrait signifier remplacer un hectare de prairie par des légumineuses à battre suivies d'un engrais vert (à semer avant le 1er septembre et à labourer au plus tôt le 15 février de l'année suivante).

Christoph Fankhauser, Bio Suisse/psb

Une fiche technique sur le sujet

En français, la fiche technique sur la rotation des cultures en agriculture biologique fait partie du classeur avec abonnement de mise à jour «agriculture biologique» d'Agriidea. Pour le commander: Astrid Maillard, Agriidea, tél. 021 619 44 70, fax 021 617 02 61, www.agriidea.ch mp

RECHERCHE

Journée technique de la recherche bio 2011

Date

Vendredi 16 décembre

Horaire

Pas encore défini

Lieu

Yverdon

Programme

Lors de cette journée, l'accent sera mis sur les grandes cultures: variétés de blé, fumure azotée, influence du gluten sur la santé, sélection variétale en grandes cultures adaptée à l'agriculture bio et d'autres thèmes.

Organisateur

Josy Tamarcaz, Agridea

Renseignements et inscription

FIBL, Secrétariat des cours, Stefanie Leu, Ackerstrasse, 5070 Frick, tél. 062 865 72 74, fax 062 865 72 73, courriel stefanie.leu@fibl.org, www.bioactualites.ch → Agenda

ARBORICULTURE

Jours de base arbo bio 2 – Prunes, pêches et cerises

Date

Jeudi 19 janvier 2012

Horaire

Pas encore défini

Lieu

Suisse romande

Programme

Les bases de la production de fruits à noyaux bio sont présentées à des producteurs bio ou non bio. La partie théorique sera suivie d'une visite chez un producteur.

Organisateur

Jean-Luc Tschabold, FiBL

Renseignements et inscription

FiBL, Secrétariat des cours, Stefanie Leu, Ackerstrasse, 5070 Frick, tél. 062 865 72 74, fax 062 865 72 73, courriel stefanie.leu@fibl.org, www.bioactualites.ch → Agenda

Forum arbo bio

Date

Jeudi 16 février 2012

Horaire

Pas encore défini

Lieu

Vétroz (VS)

Programme

Informations les plus récentes sur le marché, les techniques de production, le choix des variétés et des porte-greffes, la biodiversité dans les vergers et les maladies de conservation. Visite de la société Biofruits SA.

Organisateur

Sébastien Gassmann, Agridea

Renseignements et inscription

FiBL, Secrétariat des cours, Stefanie Leu, Ackerstrasse, 5070 Frick, tél. 062 865 72 74, fax 062 865 72 73, courriel stefanie.leu@fibl.org, www.bioactualites.ch → Agenda

VACHES LAITIÈRES

La méthode OBSALIM:

observer ses animaux

pour ajuster les rations

Cours sur inscription avec

B. Giboudeau et les groupes

d'intérêt (GI)

Dates et horaires

Une journée avec B. Giboudeau / GI, rencontres d'une demi-journée. Chaque groupe décide du nombre et de la fréquence des rencontres. Mardi 8 novembre, journée avec Bruno Giboudeau, GIE Zone-verte. GI: date et lieu à déterminer selon le groupe formé et l'exploitation visitée

Lieu

À déterminer

Programme

- Discussion et accord des participant-e-s sur quelques objectifs et le fonctionnement du groupe d'intérêt.
- Observation globale puis détaillée des animaux (tête, poils, bouses...) avec commentaires et explications.
- Observation, en groupe et avec appui, en partant des symptômes généraux du troupeau (activités, homogénéité, vitalité) jusqu'au diagnostic et aux propositions d'ajustement de la ration.

Intervenantes

Pour les GI: Laetitia Sire, FRI, troupeaux allaitants, tél. 032 420 74 57
Véronique Frutschi, FRI, troupeaux laitiers, tél. 032 420 80 63

Renseignements

La journée de formation avec B. Giboudeau est organisée en collaboration avec la CNAV; de plus amples informations vous parviendront via nos périodiques d'information, ou renseignements auprès de Véronique Frutschi, FRI.

Inscriptions

Jusqu'au 25.10.11 pour la journée du 8 novembre,
Jusqu'au 30.11.11 pour les groupes d'intérêt,



Par téléphone au 032 420 74 20 ou en ligne sur le site www.frij.ch

Contrôle des parasites internes des bovins

Résultats du projet de recherche et recommandations pratiques pour les élevages

Dates, horaires et lieux

Lundi 6 février 2012, 13.30 – 16.15, Cernier (CNAV),
Mardi 7 février 2012, 13.30 – 16.15, Café de la Poste, Glovelier

Programme

- Résultats complets du projet «parasites internes des ruminants»: statuts parasitaires de 6 élevages de la région; variations inter-élevages et intersaisons 2009 et 2010.
- Prévention et lutte par la gestion des pâturages: outils d'évaluation du risque parasitaire pour repérer les points faibles de son système et trouver des pistes d'amélioration.
- Utilisation d'un champignon nématophage: mode d'action, possibilités et limites d'application.
- Témoignage d'un agriculteur qui a appliqué le champignon nématophage durant 2 saisons de pâture dans son élevage

Intervenants

Félix Heckendorn, FiBL
Francis Beer, Renan ou Georges Brahier, Les Enfers, agriculteurs
Véronique Frutschi, FRI

Organisation

Journée organisée par la FRI en collaboration avec le FiBL
Renseignements et Inscriptions
Jusqu'au 27.01.12 par téléphone 032 420 74 20 ou en ligne sur le site www.frij.ch

Prévention et soins complémentaires dans le troupeau bovin

Date et horaire

Rencontres d'une demi-journée; fréquence des rencontres selon les décisions du groupe.
Prochaine rencontre: vendredi 18 novembre, 13.30 – 16.30

Lieu

Café de la Poste, Glovelier

Contenu

Quel remède homéopathique

RECONVERSION	
Module B27 «Conversion à l'agriculture biologique»	
Dates, horaire et lieux	Cours: 29 février, 14 & 27 mars, 11 & 25 avril 2012, 08.45–16.30, FRI-Courtemelon et ETMN-Cernier (selon programme détaillé encore à définir) Examens: 9 & 10 mai 2012
Objectifs	Au terme du module, l'étudiant-e est capable de décrire le contexte général et les principes de base de l'agriculture biologique, d'évaluer les conséquences de l'application de ces principes sur une exploitation et d'apprécier l'opportunité de convertir son exploitation à l'agriculture biologique.
Contenu	A. Histoire et organisations de l'agriculture biologique B. Différents systèmes et méthodes de production en agriculture biologique C. Ordonnance fédérale sur l'agriculture biologique, cahiers des charges pour la production sous label Bio, contrôles et certification D. L'exploitation agricole en tant qu'unité et système global E. Techniques de production animale et végétale biologiques F. Mise en valeur des produits bio G. Reconversion à l'agriculture biologique, aspects techniques et économiques
Forme et durée	30 heures de cours (cours théoriques, observations dans le terrain) et 30 heures de travail personnel
Évaluation	Examen écrit (2 h) et examen oral (1 h)
Reconnaissance	Ce module est capitalisable pour l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur, et il est admis pour la formation obligatoire des agriculteurs en reconversion.
Coût	Abonnés FRI et candidats au brevet: Fr. 210.- (sans matériel de cours et taxes d'examens) Autres personnes: Fr. 420.- (sans matériel de cours et taxes d'examens)
Renseignements et inscriptions	Fondation Rurale Interjurassienne, CP 65, Courtemelon, 2852 Courtételle, tél. 032 420 74 20, pierre-andre.odiet@frij.ch Inscription jusqu'au 10.01.2012
Remarque	Le module est dispensé dans le cadre des cours conduisant au brevet fédéral d'agriculteur. Il est également ouvert comme formation à la carte aux personnes intéressées par le sujet et bénéficiant d'un niveau de compétence équivalent au CFC d'agriculteur. Pour les participants en formation à la carte, les examens sont facultatifs.

convient le mieux en cas de mammité de ma meilleure laitière? Quelles stratégies permettent de diminuer l'emploi d'antibiotiques au tarissement et durant la lactation? Quels soins alternatifs peuvent être appliqués lors de problèmes post-vélagé? Comment prévenir les diarrhées des veaux?

Vous êtes beaucoup à vous poser ce type de questions, à vouloir en savoir plus sur les possibilités offertes par l'homéopathie, la phytothérapie et l'aromathérapie, à apprécier échanger ses expériences avec des collègues.

Le groupe d'intérêt prévention et soins complémentaires a été mis sur pied au printemps 2011 afin de répondre à cette demande.

Programme

- Prévention et soins complémentaires de troubles courants avec les possibilités offertes par l'homéopathie et l'aromathérapie; les thèmes seront fixés en fonction des résultats du questionnaire envoyé aux membres actuels du groupe.
- Échange d'expériences en homéo-, aroma-, phytothérapie ou autre méthode complémentaire.
- Définition des prochains thèmes à traiter en accord avec les participants.

Intervenants

Pamela Stähli, vétérinaire, spécialisée en homéopathie, pratique régulière chez les bovins, Nadja Stampbach-Blaser, vétérinaire, pratique régulière en aromathérapie

Véronique Frutschi, FRI

Renseignements

Les personnes déjà membres du groupe n'ont pas besoin de s'annoncer; veuillez nous avvertir en cas d'empêchement ou si vous désirez vous retirer du groupe. Véronique Frutschi se tient à disposition pour tout renseignement au 032 420 80 63.

Inscriptions

Jusqu'au 08.11.11 par téléphone au N° 032 420 74 20 ou en ligne sur le site www.frij.ch

BIODYNAMIE

Introduction aux fondements de la Biodynamie

Date

Mardi, 31 janvier, 10 et 11 avril 2012, une journée en juin/juillet

Lieu

L'Aubier, Hôtel-Restaurant et Ferme-Fromagerie, 2037 Montézillon

Contenu

Cours d'introduction aux bases de l'agriculture biodynamique en quatre jours. Le cours est obligatoire pour tous les producteurs en reconversion.

Information et inscription

Association pour la Biodynamie, Case postale 344, 4144 Arlesheim, tél. 061 706 96 43, fax 061 706 96 44, courriel info@demeter.ch

VIGNE ET VIN

Domaine La Capitaine

PORTES OUVERTES

Dégustation de toute notre gamme de vins les 5, 6 et 26 novembre 2011 de 10h00 à 17h00 (petit encas entre 12h00 et 15h00 sur réservation)

REPAS «ACCORD METS-VINS»

Repas gastronomique en accord avec les vins du Domaine La Capitaine le 2 décembre 2011 (apéritif 19h30 et repas 20h30).

Lieu

Au Domaine

Renseignements,

tarifs et inscriptions

Domaine La Capitaine, Famille Reynald Parmelin, En Marcins, 1268 Begnins VD, tél. 022 366 08 46, courriel info@lacapitaine.ch, www.lacapitaine.ch.

VITICULTURE ET GRANDES CULTURES

Forum Bio sur la viticulture et les grandes cultures

Date et horaire

Vendredi 11 novembre 08.45 – 17.15

Lieu

Vandoeuvres GE, Bâtiment de l'École, Salle des Combles

Objectifs

La production indigène de denrées alimentaires bio est en augmentation, mais cette accroissement n'est pas assez rapide, il ne permet pas de répondre aux besoins croissants des consommateurs en produits bio. De nouveaux producteurs bio sont donc recherchés, autant pour les marchés de proximité que pour la vente en gros.

Programme

Matin, 08.45 – 12.00: Viticulture Présentation des soutiens financiers cantonaux à l'agriculture bio / Viticulture bio, tour d'horizon des grandes questions (protection phytosanitaire, enherbement) / Présentation succincte des essais comparatifs entre le bio et la biodynamie. Sources de documentation / Visite de vignes bio. Appréciation de l'état des vignes et de l'enherbement. Présentation des techniques culturales utilisées et discussion. 12h00: dégustation de vins bio et repas de midi à la Salle des Combles Après-midi, 13.15 – 17.15. Présentation des soutiens financiers cantonaux à l'agriculture bio /

Grandes cultures bio, tour d'horizon des grandes questions: rotation et choix des cultures, désherbage, fertilisation, problèmes phytosanitaires, marché. Sources de documentation. / Visite de parcelles en grandes cultures bio Présentation des techniques culturales utilisées et discussion. Visite du parc de machines de René Stalder et Bertrand Favre. Si temps favorable, démonstration avec machines intéressantes en bio.

Intervenants

Maurice Clerc, FiBL; Dominique Léville, FiBL; Aline Bonfantini-Martin, Direction de l'agriculture; Sébastien Favre, viticulteur bio, Meinier; Josy Taramarcz, AGRIDEA; René Stalder et Bertrand Favre, agriculteurs bio, Vandoeuvres et Choulex

Organisation

FiBL, Bio Genève, Agrigenève

Coûts

Journée entièrement gratuite organisée

Renseignements

Denise Adler, tél. 079 294 10 88, courriel denise.adler@bluewin.ch Maurice Clerc, tél. 021 619 44 75, courriel maurice.clerc@fibl.org

Inscriptions

Au plus tard le lundi 7 novembre 2011 par téléphone, SMS ou cour-

CANTON DE VAUD

Dates à préséserver

Compléments d'informations suivront dès que disponibles

- Cours Prométerre sur inscription « devenir agriculteur biologique » (cours obligatoire pour la reconversion conforme au Cahier des charges de Bio-Suisse), 11 et 25 janvier 2012, lieu à définir.
- Cours CFC, première année, 16 au 20 janvier 2012, Grange-Verney, ouvert aux auditeurs.
- Cours CFC, deuxième année, 23 au 27 janvier 2012, Grange-Verney, ouvert aux auditeurs.
- Cours CFC, troisième année, du 30 janvier au 3 février 2012, Grangeneuve, ouvert aux auditeurs.
- Cours CFC, troisième année, du 30 avril au 4 mai, lieu à définir, ouvert aux auditeurs.
- Cours Prométerre sur inscription « Contrôle fictif d'une exploitation en reconversion », 14 février 2012, Champvent.
- Cours Prométerre sur inscription « Byodynamie pour tous les jours », 9 mai 2012, Bonvillars.
- Assemblée générale de Bio-Vaud, organisation membre de Bio Suisse, 14 mars 2012, lieu à définir.

riel auprès de Denise Adler, Rte de Valavran 34, CP 36, 1293 Bellevue, tél. 079 294 10 88, courriel denise.adler@bluewin.ch

PRODUCTION ANIMALE	
Agriculture biologique: quoi de neuf?	
Production de bœuf de pâturage	
Date et horaire	Jeudi 1er mars 2012, 09.00 – 16.30
Lieu	FRI-Courtemelon
Objectifs	Plusieurs modifications du cahier des charges et des directives de Bio-Suisse entreront en vigueur pour 2012 (pâturage obligatoire, directives de biodiversité...). Préparez-vous à passer le prochain contrôle bio sans souci, en actualisant vos connaissances. La production de viande au pâturage convient particulièrement bien aux exploitations biologiques. Chaque exploitation doit cependant trouver le système de production et de mise en valeur qui lui convient le mieux: vaches-mères ou remontes d'engraissement, pour la vente directe ou pour la vente en gros avec différents labels («Bœuf de pâturage bio», «Bio Natura Beef», AQ Viande...).
Programme	Dernières nouveautés du cahier des charges 2012 de Bio-Suisse/OBio/UE et conséquences sur l'exploitation. Bases techniques des différents systèmes d'engraissement en agriculture biologique. Particularités des labels et cahiers des charges Natura Beef et Bœuf de pâturage. Opportunités économiques des différents systèmes d'engraissement en termes de productivité du travail et à la surface. Condition de prise en charge et situation du marché, en présence des acheteurs de bovins d'engraissement bio. Possibilités d'application et choix stratégique sur sa propre exploitation.
Intervenants	Hubert Lombard, Président IG Weide Beef Marchands de bétail Claude-Alain Baume, Milo Stoecklin, FRI
Coûts	Cours inclus dans l'abonnement aux prestations FRI, aux conditions arrêtées en la matière. Pour les personnes non abonnées CHF 120.–
Renseignements	Milo Stoecklin, FRI – Courtemelon, 032 420 74 65, milo.stoecklin@frij.ch
Inscriptions	Jusqu'au 10.02.2012 (cours n° 12GES5) par tél. au 032 420 74 20 ou en ligne sur le site www.frij.ch/formation continue

Aliment démarrage
UFA 174 F/274

aux oligoéléments organiques

- Disponibilité rapide et effective
- Renforce les défenses immunitaires
- Bonne fécondité et santé du pis

Rabais Fr. 2.-/100 kg sur assortiment UFA bio pour vaches laitières valable jusqu'au 19.11.11

ufa.ch

Dans votre **LANDI**

Engrais organiques

Engrais granulés

Biosol (riche en chitine 7-1-1)
Bioilsa 11 (11-1,2-0,5)

Engrais liquides

AminoBasic (9% N)
VinaBasic (5-0-0,5)

Andermatt Biocontrol SA
Stahlermatten 6 · 6146 Grossdietwil
téléphone 062 917 50 05 · www.biocontrol.ch

Pots en verre avec couvercle
Bouteilles avec fermeture à étrier

Pour toutes sortes d'aliments:
Marmelades, fruits, légumes, ...

Bocaux de formes et de grandeurs différentes
de 0,4 dl jusqu'à 1 litre.

Bouteilles avec fermeture à étrier 2,5 dl jusqu'à 1 litre.

Echantillons gratuits avec liste des prix sur demande

Crivelli Emballages • CH-6830 Chiasso
☎ 091 647 30 84 • Fax 091 647 20 84
crivelliimballaggi@hotmail.com

Apéro bio, Boum bio, Certification bio,
bioDynamique, bioEnergie, Fourrages bio,
bioGaz, Horticulture bio, Importations bio,
..., Zootechnie bio.

Le monde BIO de A à Z sur
www.bioactualites.ch

LE MAGAZINE DU MOUVEMENT BIO

Talon de commande

bioactualités

Le magazine du mouvement bio (agriculture, transformation, commerce). Paraît chaque mois avec deux numéros doubles (juillet et décembre). 24 à 32 pages pour des informations concises sur l'essentiel de la pratique. Éditeurs: FiBL et Bio Suisse

Je m'abonne à bio actualités: les 10 numéros annuels me coûteront 49.- Fr. (étranger: 56.- Fr.).

Nom

Prénom

Adresse

NPA/Localité

Date

Signature

Envoyer à l'Institut de recherche de l'agriculture biologique,
Ackerstrasse, Postfach, CH-5070 Frick, info.suisse@fibl.org